Nouvelle-Orléans — Années 1942-1943

L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS

LE BUREAU

André Lafargue, Président.
Paul Villeré, 1er Vice-Président.
Jay-K. Ditchy, 2ème Vice-Président.
Mme Clara Lewis Landry, Secrétaire.
Mme Jeanne Dupuy Harrison, Sous-Secrétaire.
James-A. Stouse, Trésorier.
James-F. Bezou, Président du Comité de la Rédaction

Athénée Louisianais

La Société fondée sous ce nom a pour objet:

1. De perpétuer la langue française en Louisiane.
2. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger.
3. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée Louisianais les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société.

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Ephémérides

Saison 1941-1942

1941—27 novembre: Réunion d'ouverture de la saison 1941-1942. Le programme littéraire et artistique est consacré à une commémoration du centenaire de la fondation de l'église paroissiale St-Augustin, à la Nouvelle-Orléans. L'Athénée se réunit dans la salle paroissiale, au coin des rues St-Claude et Gouverneur Nicholls. Le Révérend Père Henri-Charles Bezou prononce un panégyrique de saint Augustin. M. Lafargue, le président, fait ensuite l'historique de la paroisse St-Augustin depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Le programme musical, sous la direction de Mme Jeanne Dupuy Harrison, comporte des morceaux chantés par Mlle Gertrude di Martino, accompagnée au piano par Mme William McWhirter. Le choeur de St-Augustin, accompagné au piano par Mlle Mildred Cazenavette, organiste, et dirigé par M. Louis Panzeri, se fit entendre dans plusieurs des numéros importants de la messe solennelle chantée à l'occasion du centenaire de St-Augustin. Très belle soirée.

1941—9 décembre: Réunion dans la salle de la bibliothèque Howard Tilton Memorial, à l'Université Tulane. Conférencier: Le Comte Serge Fleury. Sujet: "Souvenirs d'une époque disparue." Personnages connus de ces 20 dernières années: Clemenceau, Lyautey, Briand, etc. La réunion s'est terminée par une allocution du président visant les événements tragiques du moment. Le discours du Président Roosevelt par la radio ayant trait à la déclaration de guerre suivant l'attaque sournoise du Japon est écouté, au cours de cette réunion.

1942—Dimanche, 18 janvier: Réunion de gala à Lafayette, à Southwestern Louisiana Institute. Le programme littéraire et artistique fut mis à exécution sous la présidence de M. André Lafargue, président de l'Athénée Louisianais. Un discours de bienve-

nue fut prononcé par le docteur Joel-L. Fletcher, président de Southwestern Louisiana Institute, auquel M. Lafargue répondit. M. Jean Delalande, consul général de France, qui avait voulu honorer de sa présence cette réunion, prononça une très belle allocution. Lecture du rapport du Comité d'Examen fut ensuite donnée par M. Lafargue, qui annonça que le lauréat était M. Edouard Pérot, professeur de français à Lafayette. Lecture du manuscrit couronné sur "André Maurois—Ses oeuvres biographiques" fut donnée par M. Paul Villeré, premier vice-président de l'Athénée Louisianais. La médaille fut ensuite remise à M. Pérot par M. Lafargue. Remerciements de M. Pérot. Un très beau programme musical, vocalement et instrumentalement, fut exécuté par la chorale de Southwestern Louisiana Institute et par plusieurs artistes de Lafayette. Remise d'un ouvrage autographié de M. André Maurois, "Tragédie en France," par l'auteur lui-même. M. Lafargue remet également à M. Fletcher les dix premiers numéros des Comptes Rendus de l'Athénée Louisianais.

1942—29 janvier: Réunion à la salle du Musée d'Histoire de la Louisiane. Salle du Presbytère: Conférence de Mme Claude Eylan, baronne Colette van Boecop. Sujet: "La Revue des Deux Mondes—Choses vues et entendues."

1942—28 février: Réunion à la salle paroissiale de St-Augustin, 1210, rue Gouverneur Nicholls. Conférencier: M. Henri Amiel, professeur à l'Université Loyola, docteur en philosophie de l'Université de l'Illinois. Sujet: "Jules Champfleury, réaliste, (1821-1889)". Comédie: "Les deux couverts," de Sacha Guitry. Artistes: Mme Rhéa Loeb Deutsch et MM. Gabriel Gàlatoire, Guy Delalande et Wm.-R. de Fuentes. Musique: Chant par Mme Margot Castellanos Taggart, accompagnée par Mme B. Prince.

1942—11 avril: Salle du Presbytère, Musée d'Histoire Naturelle, coin Ste-Anne et Chartres. Conférencier: M. Jules-A. Vern, rédacteur du "Bayou," professeur de langues romanes à l'Université de Houston. Sujet: "Quelques poèmes lyriques." Récital. Programme musical sous la direction de Mme Jeanne Dupuy Harrison.

Saison 1942-1943

1942—Mercredi, 21 octobre: Séance d'affaires et d'ouverture de la saison tenue à la résidence du président, Mtre André Lafargue, 1023, Harding Drive. Rapport du président sur l'exercice 1941-1942. Le programme de la saison 1942-1943 est envisagé et discuté. Le président fait part de sa correspondance avec des conférenciers susceptibles de se faire entendre. Les noms de Madame Claude Eylan, Henry de Lecluse-Troevedal et du baron van der Elst, diplomate belge, sont mentionnés. Des comités sont nommés, chargés de recruter de nouveaux membres et d'arrêter les programmes littéraires et artistiques. Mme Clara Lewis Landry, secrétaire perpétuel, MM. Paul Villeré, 1er vice-président, James Bezou et André Lafargue, le président, font la critique littéraire de différents ouvrages récemment parus en langue française.

1942—Samedi, 7 novembre: Soirée littéraire et artistique à la Salle du Presbytère (Musée de la Louisiane), Square Jackson. Conférencier: le baron Joseph van der Elst, conseiller d'ambassade belge. Sujet: "Le message de la peinture flamande avec doubles projections." Le conférencier s'acquitte de sa tâche de la façon la plus heureuse. (Nous publions d'autre part un compte rendu détaillé de cette conférence.)

1942—Mardi, 5 décembre: A la Salle du Presbytère (Musée de la Louisiane). Conférencière: Mme Claude Eylan (née Colette Malye, baronne van Boecop). Sujet: "Les Japonais tels que je les ai connus, chez eux et ailleurs." Programme musical, sous la direction de Mme Jeanne Dupuy Harrison, sous-secrétaire, au cours duquel se firent entendre Mlle Marie-Thérèse Robert, accompagnée au piano par Mme McWhirter, dans différents morceaux du répertoire opératique français. (Un compte rendu détaillé de cette fête littéraire et artistique est publié d'autre part.)

1943—Samedi, 23 janvier: Salle du Presbytère (Musée de la Louisiane), Square Jackson. Soirée littéraire et artistique. Conférencier: Maître André de Pontet-Brun, avocat à la Cour d'Appel de

Paris. Sujet: "Autour du Palais de Justice de Paris et ailleurs. Anecdotes et souvenirs d'un membre du barreau parisien. Programme musical sous la direction de Mme Jeanne Dupuy-Harrison, au cours duquel Mlle Alice Nieto, accompagnée au piano par Mlle Mary-V. Molony se fit entendre dans un répertoire de morceaux d'opéra et de fantaisie.

1943—Samedi, 13 février: Salle de la direction de l'Union Française. Séance convoquée pour le renouvellement du bureau. A la requête de M. Paul Villeré, appuyée par M. Lubin Laurent et adoptée par l'assemblée, il est décidé que la réunion prendrait le caractère d'une assemblée générale convoquée dans le but de faire un amendement à la constitution. L'amendement, proposé par M. Villeré, appuyé par M. Bezou, et adopté par l'assemblée, est le suivant: "L'Article Quatrième de la Constitution, qui prévoit que les fonctions du secrétariat et de la trésorerie seront cumulées par une seule personne, est amendé et son texte sera le suivant: "Article Quatrième: "Les officiers de la corporation sont: un président, un 1er vice-président, un 2ème vice-président, un secrétaire, un trésorier et un sous-secrétaire." La clause de l'Article Sixième ayant pour texte: "Le secrétaire-trésorier sera perpétuel" est supprimée. Le reste du texte de l'Article Sixième reste en vigueur. Le dépouillement du scrutin effectué à la suite de l'ajournement de séance convoquée dans le but d'amender la constitution, comme il est dit plus haut, établit que le bureau pour l'exercice de l'année 1943 sera composé comme suit: M. André Lafargue, président; M. Paul Villeré, 1er vice-président; M. Jay-K. Ditchy, 2ème vice-président; Mme Clara Lewis Landry, secrétaire; M. James-A. Stouse, trésorier, et Mme Jeanne Dupuy Harrison, sous-secrétaire. Le sujet proposé pour le concours de l'année 1943 est: "Servir son pays en temps de guerre." Le président fait constater qu'aucun essai n'a été présenté pour le concours de 1942.

1943—Mardi, 23 février: Salle du rez-de-chaussée de l'Union Française. Soirée littéraire et artistique. Conférencier: M. Henry de Lecluse-Trevoedal, docteur ès-lettres. Sujet: "L'humour parisien. Histoire de Montmartre et du Chat Noir. Humoristes et chan-

sonniers" (avec récitations). Cette conférence obtint le plus grand succès. Les récitations furent vivement applaudies. A la suite de cette conférence magistrale, Mme Marie-Louise Maître Hymel et M. Gabriel Galatoire jouèrent une scène de la pièce de Paul Géraldy: "Si je voulais." M. André Lafargue dit quelques mots sur l'oeuvre de Paul Géraldy, comme lever de rideau.

1943—Lundi, 29 mars: A la Salle du Presbytère (Musée de la Louisiane), Square Jackson. Conférencier, M. J.-Henri Amiel, docteur en philosophie, directeur du département des langues romanes de l'Université Loyola. Sujet: "Henri Monnier, écrivain et caricaturiste français." Programme musical sous la direction de Mme Jeanne Dupuy Harrison, dans lequel se firent entendre Mlle Cécile Garrity et M. Guy Bayhi, accompagnés au piano par Mlle Mary-V. Molony.

1943—Lundi, 13 avril: Salle du Presbytère (Musée de la Louisiane), Square Jackson. Soirée littéraire et artistique. Conférencier: Monsignor Olivier Maurault, p.s.s., recteur de l'Université de Montréal. Sujet: "Edouard Montpetit et l'abbé Lionel Groulx, deux hommes de lettres éminents du Canada français." Programme musical sous la direction de Mme Jeanne Dupuy Harrison, au cours duquel se firent entendre Mlle Marie-Thérèse Robert, accompagnée de Mlle Mary-V. Molony au piano, dans un répertoire de grand opéra et de chansons de fantaisie.

1943—Lundi, 17 mai: Séance de gala, littéraire et artistique. Salle du rez-de-chaussée de l'Union Française, 928 rue Rempart nord. Hommage à la France, l'ancienne mère-patrie. Conférencier: Maître André Lafargue, président de l'Athénée Louisianais, commandeur de la Légion d'Honneur. Sujet: "La Marseillaise, chant de souffrance et de sacrifice, de gloire et de victoire, et son auteur, Rouget de Lisle." Récitations. Vers patriotiques: Mme Gabrielle Lavedan, présidente des Comédiens Français. Mme Thomas-J. Sweeney, M. Gabriel Galatoire. Tableau vivant de Pils: "La Marseillaise chantée pour la première fois chez le maire Dietrich de Strasbourg." (Magnifique soirée dont le compte rendu détaillé paraît d'autre part dans ce numéro.)

Nécrologie

MADEMOISELLE MARIE THIBERGE

Décédée le 17 janvier 1942

L'Athénée Louisianais et toute la population créole de la Nouvelle-Orléans ont fait une perte douloureuse et considérable en la personne de Mademoiselle Marie Thiberge, décédée à la Nouvelle-Orléans, le 17 janvier de cette année, des suites d'une brusque et fatale attaque cardiaque. La défunte s'est éteinte à l'âge de 65 ans dans la vieille résidence de famille, au numéro 2021 de la rue des Ursulines.

Très connue dans tous les milieux littéraires, historiques et musicaux de notre bonne ville et très estimée de tous ceux qui s'honoraient d'être ses amis, Mademoiselle Thiberge nous laissera à tous le souvenir d'une grande dame louisianaise qui n'a jamais failli à la devise: "Bon sang ne saurait mentir." Elle faisait honneur sous tous les rapports à ses origines françaises, n'ayant jamais cessé jusqu'à sa mort de s'intéresser à tous les mouvements et à toutes les oeuvres consacrées à la perpétuation et à la défense de la langue de ses aïeux en terre louisianaise. Elle assistait assidument aux réunions de l'Athénée Louisianais, dont elle fut proclamée lauréate en 1894. Sa thèse sur "Jeanne d'Arc dans l'Histoire et la Littérature" lui valut à cette époque la grande médaille d'or de l'Athénée Louisianais, qui lui fut remise à une cérémonie de gala dans la grande salle de l'Union Française, par M. Alcée Fortier, l'éminent historien de la Louisiane, président de cette société. J'emprunte aux "Comptes Rendus" de l'Athénée Louisianais cet extrait du rapport du Comité d'Examen des manuscrits présentés au concours dont Mlle Thiberge remporta le premier prix: "Le comité décerne la médaille d'or à l'auteur du manuscrit portant pour devise cet admirable vers de Soumet: "Qui meurt pour son pays monte plus vite à Dieu" (la devise adoptée par Mlle Thiberge). Le style de cette composition est charmant, et l'auteur y fait preuve

d'érudition et de travail. Dans cet ouvrage on voit réellement "Jeanne d'Arc dans l'Histoire et la Littérature."

Les collègues de la défunte eurent le plaisir et l'honneur de la saluer au premier rang des lauréats qui assistaient à la belle cérémonie qui eut lieu au Cabildo, à l'occasion de la remise de la médaille de notre société.

Au moment de son décès, Mlle Thiberge était présidente des "Louisiana Colonials," une société d'un caractère éminemment historique et exclusif, à laquelle ne peuvent appartenir que les descendants directs et authentiques de ceux qui ont joué un rôle mémorable dans l'épopée coloniale de la Louisiane. La Société d'Histoire de la Louisiane, le "Cercle Lyrique," dont elle avait été une des fondatrices, et plusieurs groupements littéraires et artistiques de notre ville partageront le deuil de sa famille.

Mlle Thiberge appartenait également à toutes les oeuvres paroissiales de l'église Sainte-Anne, dont elle était une paroissienne zélée et dévote. Sa bonté, sa douceur de caractère et sa charité lui avaient conquis dans cette paroisse l'affection et l'admiration de tous ceux qui la connaissaient et qui savaient combien ses oboles étaient faites discrètement et généreusement.

L'auteur de ces lignes, l'Athénée Louisianais et tous ses collègues adressent au docteur Narcisse Thiberge, son frère dévoué, et à Mlle Emma Thiberge, sa nièce, leurs condoléances les plus sincères. Le visage aimable et souriant de Mlle Thiberge leur fera défaut aux réunions futures de l'Athénée Louisianais.

André Lafargue

MADAME SIMON ABRAHAM

(Née Fanny Schwartz)

Décédée le 28 décembre 1942

La mort nous pousse souvent à exagérer les vertus de ceux qui y ont succombé. La douleur nous porte irrésistiblement à l'indulgence lorsque nous parlons de nos chers disparus. On ne peut en aucune façon exagérer les qualités de coeur et d'esprit de celle que nous pleurons aujourd'hui et et il n'est nullement nécessaire

de faire montre de la moindre indulgence à son égard. Madame Simon Abraham (née Fanny Schwartz), décédée à la Nouvelle-Orléans le 28 décembre 1942, était vraiment une "grande dame" dans toute l'acception du terme. Elle a vécu comme telle et elle est morte laissant dans le sillage du souvenir l'image d'une très grande dame. A la noblesse d'allure et d'aspect elle avait joint cette plus grande noblesse qui s'appelle celle du coeur et de l'âme. Et, comme toutes les "grandes et véritables dames," elle était douée d'une douceur de caractère, d'une bonté, et d'une charité inépuisable vis à vis de ses semblables. Si on devait inscrire sur la pierre de son tombeau un mot qui résumerait toute sa vie et toutes ses oeuvres, ce serait celui de **"Bonté."**

Son visage fin et raffiné reflétait la bonté de son coeur et la noblesse de son âme. Comme toutes celles qui font le bien ici bas et qui sèment autant qu'elles le peuvent le bonheur et la consolation autour d'elles, Madame Abraham avait toujours le sourire aux lèvres et la joie dans les yeux. Elle s'intéressait ardemment à la vie palpitante qui l'entourait. Ses enfants, ses petits-enfants et tous ses amis se réunissaient volontiers autour de cette grande dame qui, jusqu'au dernier jour, leur parlait des années passées et du rôle qu'elle avait joué dans nos campagnes de la région du Bayou Lafourche. Tout récemment encore, elle avait publié des articles dans ce journal dans lesquels elle relatait deux de ses voyages en Europe. Elle était très fière de ses origines françaises et s'intéressait à tout mouvement en Louisiane ayant pour but de maintenir et de développer la langue de ses aïeux. Ses collègues des "Causeries du Lundi" et de l'Athénée Louisianais constateront sûrement combien sa chère présence leur fera défaut.

Celui qui écrit ces lignes s'honorait d'être un de ses amis. A ses trois filles et à ses gendres il adresse ses condoléances sincères et respectueuses.

André Lafargue

LE JUGE PIERRE CRABITES

Décédé le 10 octobre 1943

Comme il avait vécu en Orient pendant une grande partie de sa carrière de jurisconsulte international et de diplomate, comme

il connaissait à fond ce peuple musulman pour lequel il éprouvait les plus vives sympathies et qui, réciproquement, le tenait en grand respect et en grande estime, il semblerait que ce soit presque logique et naturel que celui que nous pleurons aujourd'hui, l'Honorable Pierre Crabites, avocat, écrivain et juriste distingué, fils de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, ait rendu sa belle âme de gentilhomme chrétien à Bagdad, au pays des "Mille et Une Nuits," dans cette prestigieuse contrée que la civilisation arabe a toujours entouré de légendes fabuleuses et féeriques. Pierre Crabites est décédé loin des siens et de tous ceux qui lui étaient chers, mais il ne faut pas oublier que cet ardent patriote, ce maître du verbe anglais soit parlé ou écrit, cet auteur distingué, cet homme de loi de tout premier ordre, est mort en service commandé, alors qu'il rendait des services incalculables à la cause de son pays, à l'heure la plus tourmentée de notre histoire. Au moment de son décès, survenu le 10 octobre 1943, quelques heures avant que le soleil ne vienne dorer les minarets de la ville des Caliphes et de Haroun al Raschid, il occupait le poste important de conseiller juridique de la Légation des Etats-Unis en Iracq, à un des points névralgiques de la situation mondiale si critique créée par la guerre affreuse à laquelle nous participons pour sauver l'humanité et la civilisation chrétienne, et nul n'était plus qualifié pour remplir avec efficacité ces fonctions que Pierre Crabites.

Né à la Nouvelle-Orléans en 1877, le 17 février, de parents français, tant du côté paternel que du côté maternel, le défunt, après avoir fait de brillantes études au Collège de l'Immaculée Conception, l'ancêtre de l'Université Loyola d'aujourd'hui, à la Nouvelle-Orléans, fit son droit à l'Université Tulane et exerça pendant de longues années sa profession d'avocat dans sa ville natale. En 1911, sa culture profonde et ses connaissances juridiques internationales lui valurent d'être désigné comme représentant des Etats-Unis au poste éminent de juge au Tribunal Mixte du Caire, où il siégea avec la plus grande distinction et la plus haute compétence pendant vingt-cinq ans. C'est au cours de cette carrière juridique que le défunt rendit la célèbre décision dans l'affaire du gouvernement égyption contre Howard Carter, directeur des fouilles qui mirent à jour dans la Vallée des Rois le tombeau inviolé de Tutankhamen, un des pharaons les plus illustres des siècles pas-

sés. Cette remarquable décision lui valut la gratitude éternelle des Egyptiens et la critique de certains des amis de Carter et du gouvernement que ce dernier représentait. J'eus le très grand honneur de traduire du français en anglais cette décision conforme en tous points aux lois internationales et à la justice la plus élémentaire.

En 1936, le juge Crabites revint aux Etats-Unis et l'Université de la Louisiane créa une chaire spéciale pour lui à la Faculté de Droit. A la déclaration de la guerre globale d'aujourd'hui, Pierre Crabites offrit ses services à son gouvernement, qui l'envoya en mission spéciale au Caire. Il fut par la suite nommé conseiller juridique de notre Ministre à Bagdad, où s'acheva sa carrière brillante au pays des féeries arabes.

Il était l'auteur de plusieurs ouvrages des plus importants, tels que: "Gordon, le Soudan et l'Esclavage"; "Ismail, le khédive calomnié"; "La Conquête du Soudan"; "Ibrahim d'Egypte"; "Clément VII et Henri VIII"; "L'Espagne infortunée"; "Bénès, l'homme d'Etat de l'Europe centrale" et de plusieurs autres ouvrages où s'affirmèrent sa culture et sa remarquable connaissance de la langue anglaise, car Pierre Crabites était un fin lettré.

En sa personne, les Etats-Unis d'Amérique, et sa ville natale, perdent un serviteur éminent et un fils de la plus haute distinction.

Je le connaissais depuis mon enfance, car nous avions été ensemble des camarades de collège. Je le tenais en profonde amitié et en très grande admiration.

L'Athénée Louisianais, devant lequel il avait fait tout dernièrement une conférence sur la "Méditerranée et son influence géographique et morale", était fier de le réclamer comme un de ses membres.

A sa veuve, née Charlotte Berlin, à son fils, Henry Crabites, et à sa belle-fille, cette société et l'auteur de ces lignes adressent l'expression de leurs vives condoléances et de leur sincère sympathie. Paix aux cendres de ce grand Louisianais, de ce lettré incomparable, de ce jurisconsulte international, mort alors qu'il rendait des services précieux à son pays et à la cause de la civilisation, dont il était un si bel ornement.

André Lafargue

L'HONNEUR D'ETRE FRANCAIS

Je termine la lecture d'un article intitulé **L'honneur d'être Français**, de Julien Green, paru tout récemment dans "Pour la Victoire," et j'en suis profondément ému et réconforté. M. Julien Green, comme le savent tous ceux qui s'intéressent aux lettres françaises de notre époque, est né aux Etats-Unis, mais a vécu en France pendant la plus grande partie de sa vie. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont **Leviathan, Mont Cinaire** et bien d'autres, qui lui ont conquis une place des plus enviables dans le domaine de la littérature française contemporaine. Comme beaucoup des écrivains français, Julien Green est venu aux Etats-Unis, pays de sa naissance, où il a conservé de nombreuses attaches au moment où le boche vainqueur et cruel a envahi la France. Citoyen américain, il ne lui a pas plu—et combien il avait raison—de vivre dans son cher Paris ou en province sous la botte dédaigneuse et écrasante de l'odieux envahisseur.

Comme le prouve si bien l'article auquel je viens de faire allusion, il est resté profondément attaché à sa patrie d'adoption. De culture et d'esprit, il est Français jusqu'à la moelle des os, si j'ose m'exprimer ainsi. Comme tous ceux qui aiment ardemment la France, son passé, son histoire, ses traditions, ses coutumes et sa générosité sans bornes; comme tous ceux qui ont plus que jamais compati aux malheurs de ce pays et qui se sont rendus compte du calvaire qu'il gravit en ce moment, avec tant de noblesse et de dignité, Julien Green a éprouvé une peine immense, une véritable détresse, en face des indignités dont le barbare a abreuvé la France et également en face de l'indifférence et parfois de l'injustice témoignées par certains Américains et par beaucoup d'étrangers vis-à-vis d'un pays dont ils avaient naguère connu l'hospitalité, la gracieuseté et la générosité.

Dans son article, **L'honneur d'être Français,** M. Julien Green a écrit des vérités qu'il est bon de connaître et de répéter dans un moment comme celui-ci, et il les a ciselées, serties comme de véritables joyaux, dans une noblesse d'esprit, dans une élévation de pensée et une grandeur de sentiments, qui ne peuvent être harmo-

nieux que par l'usage de la langue de la nation dont il défend, en preux chevalier des lettres, l'histoire et le rayonnement bienfaisant à travers les siècles.

Comme il a raison, comme il a mille fois raison, lorsqu'il nous dit, au début de son article, "qu'il est temps de parler de l'honneur d'être Français, de crainte que les Français eux-mêmes ne finissent par l'oublier, car voici vingt-trois mois qu'on les entretient journellement de leur déchéance." Il aurait pu ajouter que beaucoup de Français à l'étranger, et surtout aux Etats-Unis, où ils se sont réfugiés en si grand nombre, auraient mieux fait de se comprendre et surtout de s'entendre afin de présenter un front uni chez nous, en face des malheurs de leur pays. Il aurait pu ajouter également que beaucoup d'Américains, quelques-uns, hélas! de bonne foi, avaient inconsciemment aidé ceux qui ont intérêt à séparer la France des Etats-Unis, deux peuples inséparables de par leur amour de la liberté et de par leurs aspirations nationales, en se montrant plus intransigeants que beaucoup de Français eux-mêmes dans leurs divisions ou leurs querelles. On peut lire entre les lignes de l'article profondément émouvant de Julien Green, qui déplore l'attitude prise par certains étrangers et par plusieurs de ses compatriotes dans leur façon de juger impitoyablement et sans la moindre générosité, un peuple vaincu, humilié et présentement torturé par un gardien féroce et implacable, dont le seul souci est de broyer et de détruire jusqu'à la dernière parcelle, s'il le peut, et jusqu'à sa dernière étincelle, si c'est possible, le patrimoine glorieux de siècles d'histoire et le flamboiement lumineux du génie le plus pur et le plus désintéressé.

De façon lapidaire et inoubliable, l'auteur nous dit, en faisant allusion à cet esprit d'incompréhension, à ce manque de mémoire de la part de ceux qui ont jadis connu la France bienfaisante et généreuse, "il semble que, le 17 juin 1940, le monde ait été frappé d'amnésie." Ah, comme cette réflexion est juste à la lueur des événements récents, et comme est injuste, par contraste, l'attitude de ceux qui, croyant la France vaincue à tout jamais, lui tournent déjà le dos et affectent de se montrer, à son égard, sinon méprisants, du moins odieusement indifférents. Après avoir lu le plaidoyer de ce fils d'adoption de la France intellectuelle et spiri-

tuelle, de la France des empereurs et de la république, de la France tout court, vêtue de l'hermine et ceinte de la couronne d'un saint Louis, auréolée de la gloire d'un Napoléon, et immortalisée par le génie d'un Pasteur, d'un Branly, d'un d'Arsonval, d'un Molière, d'un Racine, d'un Corneille ou d'un Victor Hugo, les indifférents, les lâches et ceux qui ne courtisent que le succès apparent ou la victoire temporaire devront se faire de grands "mea culpa" et être touchés de la contrition parfaite. Il faudra bien qu'ils fassent amende honorable, sinon publiquement, du moins au plus profond de leur conscience et de leur coeur, ceux qui n'ont pas cru à l'immortalité de l'âme nationale et au caractère impérissable du génie de la France et qui se sont empressés de se ranger parmi les lapideurs et les incroyants. Ceux-là "seront honnis" au jour de la victoire finale, au jour du triomphe de la justice, de la vérité et de la bonté.

Nous qui aimons la France, nous, Américains qui n'avons jamais douté de son salut et qui avons toujours su que, pour quelques milliers de Français indignes de ce nom et de cette auréole, il y avait encore, en France, des MILLIONS d'humains dignes de porter le titre et d'avoir l'honneur d'être Français, nous devons aimer aussi M. Julien Green, citoyen américain et auteur français, pour nous avoir dit avec tant de chaleur et de distinction, dans la conception et dans l'expressio, des vérités auxquelles nous avons toujours cru, en dépit de l'adversité cruelle et répétée des coups de la fortune sur les champs de bataille et malgré la trahison de ceux qui sont responsables de la période la plus noire et apparemment la plus décourageante de l'histoire de la France.

Américains, amis de la France, indifférents ou oublieux, écoutez M. Green quand il vous dit, quand il vous rappelle avec tant de politesse littéraire, en parlant de la France d'hier, d'aujourd'hui et de demain, que "pour loger son Dieu, elle fit une maison où le ciel nocturne semblait pouvoir tenir à l'aise avec toutes ses étoiles, tant la nef était haute et large l'abside" et que la chrétienté entière se couvrit de maisons semblables. C'est la France des cathédrales, c'est bien la France des édifices religieux, aux proportions majestueuses, harmonieuses, au caractère céleste, même posées sur la terre. C'est la France dont le rayonnement spirituel se répand sur

toute la terre à travers l'or et le bleu inimitable de ses vitraux et de ses verrières religieuses, car la cathédrale, dont la voûte est le ciel, et les étoiles du firmament les points lumineux de cierges inextinguibles, la France de Notre-Dame de Paris et de Notre-Dame de Reims, la France de Chartres, d'Amiens et de Bourges, la France des Croisés, des pèlerinages et de tant de manifestations chrétiennes à travers les siècles qui lui ont valu d'être désignée, à juste titre, parmi les peuples, de "Fille aînée de l'Eglise." Qu'importe le cours des événements et la lâcheté des hommes ici-bas, si là-haut, saint Louis, qui savait si bien rendre la justice à l'ombre d'un chêne séculaire, et sainte Jeanne d'Arc, qui savait si bien mourir au milieu des flammes en prononçant les noms de "Dieu et de France," lui ont constitué des défenseurs immortels et puissants, qui lui garantissent son immortalité et sa survivance dans sa mission sur la terre.

"Et maintenant elle expie le forfait d'avoir été trop belle," ajoute Julien Green. "Il y avait des siècles qu'on la guettait pour la mettre dans l'état où nous la voyons. Elle gênait." Deux mots lapidaires et inoubliables. Elle gênait tous ceux qui l'enviaient. Elle gênait tous ceux pour qui elle avait été bonne et généreuse. Elle gênait tous les médiocres par la somme colossale de son génie et de sa bienfaisance. "Veilleur, où en est la nuit?", nous dit M. Green. Et le veilleur, sous peu, nous le savons, répondra sûrement et victorieusement: "La nuit se termine. Je vois poindre, à l'horizon, l'aube du réveil national, l'aurore de la France éblouissante de lumière et de génie, reprenant sa place enviable et enviée parmi les nations civilisées et conductrices du monde chrétien."

André Lafargue

L'OEUVRE BIOGRAPHIQUE D'ANDRE MAUROIS

On peut ne pas aimer son prochain,
Mais on peut toujours ne pas lui faire de tort.

Disraëli

La vie de Disraeli qu'André Maurois décrit avec tant de talent fait mieux comprendre que de tout temps la nature a fait éclore dans certains cerveaux privilégiés comme des semences de génie qui souvent demandent plusieurs générations pour parvenir à maturité et c'est grâce à ces cerveaux supérieurs que l'évolution naturelle continuera à mener l'humanité vers un but toujours plus élevé, quelles que soient les difficultés qu'elle rencontrera sur sa route.

Si parfois même, des révolutions ou des guerres terribles, comme celle que nous subissons en ce moment, semblent vouloir l'arrêter, ces hommes de génie redonneront une impulsion à cette marche ascensionnelle qui peut être ralentie mais jamais arrêtée. Chaque individu y apporte son effort pendant sa courte vie et disparait, mais l'humanité continue toujours à avancer avec le mouvement universel qui l'entraîne.

Le peuple juif est une image de ce que j'avance. André Maurois écrit qu'au XIIème siècle les Juifs ont été chassés d'Angleterre, puis de France, se sont réfugiés en Espagne et de là en Italie, où il place le berceau de la famille Disraëli.

Depuis la plus haute antiquité, les Juifs ont périodiquement été chassés de tous les pays où ils ont essayé de s'établir et actuellement ils subissent une de leurs plus dures épreuves. Malgré cela, cette race qui a subi les massacres en masse et l'exil, ce peuple errant, sans patrie, continue néanmoins sa route et se fait remarquer principalement par sa science du commerce et des finances, probablement parce que, n'ayant jamais eu de sol à lui, il n'a pu se développer dans l'agriculture et l'élevage.

Vers 1750, Lord Fairfax présente une pétition en faveur du retour des Juifs en Angleterre. Cette pétition, soutenue par Cromwell, est confirmé par le roi Charles II et alors certaines familles reviennent en Angleterre et l'une d'elle possèdera un de ces hommes de génie: Disraëli.

Parmi les Juifs rentrés en Angleterre, quelques familles avaient été ennoblies en Espagne à l'époque de l'occupation sarrazine. On cite parmi elles les Médinas, les Lara et les Villa Reals.

En 1748, un Juif, Benjamin Israëli ou d'Ysraëli, venant d'Italie, où il avait essayé de faire fortune, vient s'établir dans les environs de Londres, espérant avoir plus de succès en Angleterre.

Il épouse une femme de la famille Villa Reals et, grâce à sa vive intelligence, il réussit, au Stock Exchange, à amasser une fortune respectable.

Ses convictions religieuses n'étaient pas très profondes; et ce point est à noter, parce qu'on verra les conséquences dans les actes de son fils Isaac et de son petit-fils Benjamin Disraëli, cet homme de génie dont André Maurois raconte la vie.

Le fils de Benjamin Disraëli fut nommé Isaac. Il était né poète. Son père le fit voyager en France, où il s'enthousiasma pour les oeuvres des grands écrivains Voltaire et Jean-Jacques Rousseau et à son retour il était fortement impressionné par les nouvelles idées.

Il passait sa vie à lire, ne prenant presqu'aucune part à la vie publique. Il publia plusieurs volumes, dont l'un, si opposé à l'instinct naturel juif, prouve l'influence exercée sur son esprit par les écrivains français, le titre en était: "Contre le commerce, qui est la corruption du genre humain," et une "Histoire de la Littérature anglaisse," puis "Curiosités de la Littérature."

Il eut un fils, qu'il appela Benjamin, en mémoire de son père, et une fille, Sarah.

A 13 ans, Benjamin et sa soeur sont baptisés catholiques.

Comme je le disais plus haut, cela prouve que chaque cerveau possède, en venant au monde, les germes qui lui sont transmis par ses ancêtres, et le père de Benjamin continuait l'évolution commencée dans le cerveau de son père, Benjamin, le grand-père.

Dès son enfance, Benjamin fait preuve d'une nature surexcitée, il ne rève que grandeurs. Tour à tour, il voudrait être ministre ou commandant d'armées et ce désir d'arriver est si grand chez lui qu'il y consacre toutes ses forces, disant:

"Il ne faut pas se décourager, mais arriver." Cela résume toute sa vie, et il s'est toujours conformé à cette devise.

Il avait aussi beaucoup de goût pour le théâtre et organisa une troupe dont, tout comme Molière, il était auteur, directeur et comédien. Caractère violent, il ne craignait pas de se battre avec des camarades d'école plus fort que lui et son indiscipline le fit chasser de l'école à l'âge de 15 ans.

Comme son grand-père, il se lança dans les affaires très jeune encore, mais perdit ce qu'il possédait et, à 20 ans, il n'avait que des dettes.

Il se décourage, mais pour peu de temps; grâce à sa forte volonté, il surmonte ce moment de faiblesse. Son rêve le reprend, il veut gouverner, il veut devenir Premier Ministre. Il semble que la destinée de chacun est comme imprimée dans le cerveau naissant et qu'une force inconnue nous oblige de poursuivre le but qui nous est assigné.

Molière était destiné à être comédien et il fut le plus grand comédien de tous les temps, mais, malgré ses dispositions pour le théâtre, Benjamin Disraeli est obligé de changer son inclination passagère et de suivre sa destinée, dont le but est de le mener au gouvernement: il sera Premier Ministre, mais après combien de luttes!

Benjamin entre de nouveau dans la lice, il veut former un nouveau parti politique et, pour en préparer la voie, il écrit un volume qui lui demande quatre mois de travail; mais, une fois encore, il échoue.

Comme on peut le constater, il a hérité de son grand-père du goût des finances, mais sa vocation n'était pas là. Il possède également les talents d'écrivain de son père et ces deux empreintes que son grand-père et son père ont laissé dans son cerveau ont préparé pour lui la voie qu'il doit suivre.

Découragé une fois encore par son échec dans la politique, il part faire un voyage en Italie. Il en revient souffrant et fait une

retraite dans la nouvelle propriété que son père vient d'acquérir à Buckinghamshire.

Benjamin s'énerve et, devant sa violence pour arriver, son père lui dit: "On ne peut pas devenir un grand homme en un jour."

Son énergie lui revient, il se remet à l'étude, il examine tout, jusque dans les moindres détails, et c'est ainsi qu'il résume ses observations pour expliquer la moyen de se rendre populaire dans une société.

"Ne parlez pas beaucoup au commencement, n'essayez pas de parler mais, lorsque vous parlez, parlez avec assurance, employez des tons bien accentués et regardez toujours la personne à laquelle vous vous adressez.

"Ne discutez jamais en société, si quelqu'un diffère d'opinion avec vous, saluez et changez la conversation. En société, ne pensez pas, soyez toujours attentif à ce qui se dit, sans quoi vous perdrez beaucoup d'opportunités et direz quelque chose de désagréable. Parlez aux femmes autant que vous pourrez, c'est là la meilleure école."

Et, pour se former davantage à sa vocation, il se rend au Parlement et écoute religieusement les orateurs. Il décide qu'il entrera au Parlement.

Il fait un nouveau voyage qui dure deux ans. Il visite l'Europe et une partie de l'Asie et revient avec des documents pour deux volumes: **Alroy** et **Cantarini Fleming**, et cela m'amène à vous citer son opinion au sujet de la destinée:

"Je crois dans la destinée, devant laquelle les anciens se prosternaient. La philosophie moderne, avec ses découvertes superficielles, a infusé dans le coeur de l'homme un esprit de scepticisme; mais je pense que cette grande science restera encore imaginaire et, comme nous devenons toujours plus profonds, nous deviendrons aussi plus croyants. La destinée est notre volonté, et notre volonté est notre nature. Le fils qui hérite du cerveau de son père est condamné aux mêmes tribulations que lui. Tout est mystère, mais celui qui ne lutte pas pour pénétrer ce voile noir est un esclave."

De retour de son voyage, sa destinée le reprend et il rentre dans la lutte à la poursuite de son but, celui d'être Premier Ministre, mais que d'efforts à faire, que d'obstacles à surmonter!

Comme tous les grands hommes, il a besoin d'encouragements, et seuls le dévouement et l'affection de la femme peuvent offrir cette force spirituelle qui aide l'inspiration, et cette aide, il la trouve d'abord dans l'affection de sa soeur Sarah et plus tard, lorsqu'il sera marié, dans le dévouement sublime de sa femme. Ces deux anges gardiens l'auront puissamment aidé à atteindre son but.

Et, cependant, son mariage ne sera pas un mariage d'amour de sa part, car il dit:

"Je ne veux pas me marier par amour, parce que je suis sûr que le mariage d'amour est une source de malheurs."

Ce qu'il veut, c'est une compagne qui comprenne ses désirs et l'aide dans ses luttes journalières pour le triomphe, pour sa soif de dominer, et il trouvera cet idéal dans la personne de Mary Anne, plus âgée que lui, mais douée de tous les dons qui pouvaient le plus aider son mari et assurer ses succès; le grand bien de ce mariage fut une profonde affection mutuelle qui ne fit qu'augmenter avec les années et qui fut le grand soutien et le réconfort de Disraëli, ainsi qu'il l'avait prévu dans cette lettre qu'il avait écrite à Mary Anne quelques jours avant leur mariage:

"Je sens qu'il ne s'est jamais présenté de cas où une base aussi solide pour assurer une entière et permanente félicité ait existé entre deux êtres qui s'unissent. Aussi je regarde en avant avec espoir vers le jour de notre mariage, qui scèlera ma carrière, et quoi qu'il arrive après, rien ne troublera mon âme, car j'aimerai toujours me réfugier dans votre coeur si affectueux quand je serai triste ou désappointé et votre sens si avisé me guidera toujours vers la prospérité et le triomphe."

Comme on le voit par cette lettre, dans toutes les circonstances de sa vie, Disraeli est dominé par ce désir de dominer qu'il possédait déjà inconsciemment au moment de sa naissance, et s'il épouse Mary Anne, c'est surtout parce qu'il pressent qu'elle lui apportera un soutien précieux pour parvenir à son but.

Et non seulement il a atteint son but, mais il l'a même dépassé, car, pour couronner sa carrière si bien remplie, la Reine le

fit Earl of Beaconsfield et Viscount of Hughenden. Malgré, ou peut-être à cause de ces honneurs, Disraeli a dû éprouver le plus grand chagrin de sa vie le jour où il quitta la Chambre des Communes, théâtre de ses luttes, de ses espoirs, de ses succès, appuyé sur le bras de son secrétaire.

Il avait, dit-on, des larmes dans les yeux.

On peut ne pas aimer son prochain,
Mais on peut toujours ne pas lui faire de tort.

Ariel ou la Vie de Shelley

Dans cet ouvrage, André Maurois donne une description si parfaite du caractère de Shelley que l'on comprend facilement son étrange façon de ressentir la vie et les fortes émotions qu'il a dû éprouver.

Entraîné, par son cerveau surexcité, à la poursuite d'un idéal inaccessible, il a de l'amour une conception toute particulière, et c'est ainsi qu'il écrit:

"Les lois prétendent imposer des règles à nos sentiments naturels. Quelle folie! Quand l'oeil aperçoit un être charmant, le coeur s'enflamme. Comment l'éviter? L'amour se fane dans une atmosphère de contrainte. Son essence est la liberté. Il n'est compatible ni avec l'obéissance, ni avec la jalousie, ni avec la crainte. Il lui faut la confiance et l'abandon. Le mariage est une prison."

Il ne se rend pas compte que ce mirage n'est pas uniquement une exaltation mystique mais qu'à sa base il y a l'excitation toute naturelle des sens, qu'il ne semble même pas soupçonner, et c'est cette inconscience qui l'excuse pour ce qu'il écrit à sa soeur:

"Le mariage est odieux et détestable. Je me sens écoeuré quand je pense à cette chaîne affreuse, la plus lourde que les hommes aient forgée pour attacher les âmes un peu fières. Le scepticisme et l'amour libre sont aussi nécessairement associés que la religion et le mariage. Les gens d'honneur n'ont pas besoin de lois."

Mais la vie est réelle et tout le monde est obligé de se soumettre à ses lois, et Shelley lui-même, malgré ses théories, les subit.

Après avoir aimé Harriet Westbrook, celle-ci lui propose de fuir avec lui, sinon elle se suicidera. Shelley l'enlève et l'épouse et c'est ainsi qu'il explique sa décision à Mademoiselle Hitchener, pour laquelle il a conservé une grande admiration:

"....Combien tous nos projets ont changé en une semaine, et que nous sommes esclaves des circonstances. Vous vous demandez comment moi, un athée, j'ai pu me soumettre à la cérémonie du mariage. C'est ce que je veux vous expliquer....

C'est que la réputation et les avantages sont des biens dont on n'a pas le droit de dépouiller un être aimé...."

Ainsi donc, sans parler de la morale, les usages sociaux seuls imposent l'obligation du mariage. Ces rêves de poètes ne sont que des bulles de savon éblouissantes de couleurs mais dont la durée est éphémère, elles éclatent et disparaissent tout d'un coup.

Et de fait, au bout d'un temps relativement très court, Shelley perd ses illusions au sujet de sa femme, elle n'est plus l'idole qu'il s'était imaginée, elle est ce qu'elle a toujours été: "une femme avec ses qualités, ses défauts, un physique plus ou moins agréable, mais un être qui vit sur terre et non dans les nuages, où son cerveau l'avait transportée. Il est désillusionné mais, malgré cela, n'a toujours aucune conception des réalités de l'existence.

De nouveau son exaltation poétique s'empare de lui et il s'imagine trouver une autre idole en Marie Godwin pour continuer son rêve avec elle.

Désespéré de ne pouvoir l'épouser, puisqu'il est déjà marié, il tente de se tuer en buvant du laudanum, mais ne réussit pas. Pendant ses souffrances, il médite les pensées si désillusionnées de Sophocle:

"N'être point né, cela c'est gagner la partie.

Mais une fois paru au jour, la meilleure chose de beaucoup est de retourner là d'où l'on est venu au plus vite."

Alors Shelley se décide à enlever Maria et pense être quitte envers Harriet en lui laissant une pension et croit se justifier en lui écrivant:

"L'union des coeurs est sacrée aussi longtemps où elle contribue au bonheur des conjoints et elle est naturellement dissoute dès que les maux l'emportent sur les bienfaits."

Et c'est avec de pareils raisonnements que ces grands rêveurs font preuve d'un égoïsme affreux et inconscient.

En effet, ils n'aiment la femme que pour l'idéal qu'ils s'en font et non pour elle-même. Lorsqu'ils cessent de l'aimer, ils ajoutent l'injustice à leur égoïsme, parce qu'ils ne se demandent pas un seul instant si la femme qui s'est laissée séduire par la beauté trompeuse de leur poésie, par la hauteur fascinante de leurs idées a cessé, elle aussi, d'aimer, et, comme généralement l'amour de la femme est plus fort que les souffrances de son coeur, elle est malheureuse toute sa vie, et c'est le sort de la pauvre Harriet, qui se noie.

* * *

Cette élévation d'esprit peut procurer la gloire aux poètes mais non le bonheur. Nous dépendons de la nature. Admirons ses merveilles, sachons nous soumettre à ses lois. C'est le meilleur moyen de nous assurer une vie aussi belle que possible et qui peut satisfaire tout idéal sensé.

On peut ne pas aimer son prochain,
Mais on peut toujours ne pas lui faire de tort.

Edouard VII et son Temps

Après avoir lu les si belles descriptions qu'André Maurois donne de la vie de la Reine Victoria, je ressens encore plus profondément l'impression que j'avais que cette grande Reine avait toujours été âgée, car je n'ai jamais vu d'elle que des portraits la représentant comme une bonne grand'mère, avec une physionomie très douce reflétant d'une façon bien touchante le culte sacré du souvenir qu'elle a toujours gardé pour son époux, le prince Albert.

C'est ce culte qu'elle exprime si profondément dans son journal en décembre 1900.

"Déjà 38 ans depuis cette terrible catastrophe qui a brisé ma vie et qui m'a privé de mon ange gardien, le meilleur des maris et le plus noble des hommes."

Elle réunissait la majesté d'une grande Reine et d'une Impératrice à la simplicité touchante d'une épouse dévouée et d'une mère affectueuse, aimant ses peuples comme elle aimait ses enfants, et cette figure restera toujours dans l'histoire comme l'admirable modèle d'une grande souveraine.

Aussi a-t-elle laissé un bon souvenir, et je me rappelle que, lorsque je passais à Cannes, où on lui a élevé une statue, beaucoup de personnes ne tarissaient pas en éloges sur elle, éloges justement mérités, car la ville de Cannes lui doit beaucoup et sa popularité est due en grande partie aux séjours fréquents que la Reine Victoria faisait dans cette Perle de la Côte d'Azur.

Ses funérailles furent imposantes. Son corps fut placé sur son yacht "Alberta", qui passa entre une double haie de cuirassés et de croiseurs et, sous un ciel bleu et sans nuages. Ce fut beaucoup plus une apothéose qu'une cérémonie funèbre.

Son fils, Edouard VII, était déjà âgé lorsqu'il fut nommé roi, il avait 61 ans. Il était très populaire en France, où, comme sa mère, il aimait séjourner souvent. Paris était sa place de prédilection et il y jouissait de la réputation d'un bon garçon aimant à s'amuser.

Il était très populaire. Je me souviens l'avoir vu, au mois de mai 1903. Il passait en landeau dans la rue de Rivoli, accompagné de Monsieur Loubet, président de la République. Il était très imposant dans son uniforme rouge. Des milliers de spectateurs l'acclamaient frénétiquement.

On remarque qu'il aimait l'indépendance et qu'en plusieurs circonstances il ne se soucia pas du protocole, ne se servant que de son propre jugement, qui, du reste, était toujours très sensé.

Il en donne une première preuve, le jour même des obsèques de sa mère. Comme il montait sur son yacht, il vit le pavillon en berne et demanda au Commandant ce que cela signifiait. "La Reine est morte, Sir," lui répondit l'officier. "Le Roi est vivant," répliqua Edouard VII, et il fit hisser le pavillon. Ce simple fait démontre la logique et l'indépendance du nouveau souverain.

Plus tard, lors de sa visite en France, en 1903, l'opinion était plutôt très froide à son égard, à cause de l'affaire des Boërs. Au

banquet offert par le Président Loubet, il improvisa un discours qui lui rendit la faveur du public.

Il était également décidé dans ses idées et, malgré les intrigues de la Cour, il épousa la seule princesse qu'il aimât, la princesse danoise Alexandra.

Parmi les propos rapportés par Maurois, sur différents ministres de cette époque, je ne puis m'empêcher de constater combien l'observation de Lord Salisbury était prophétique. Vers 1880, au moment de l'affaire de Fachoda, il disait: "Le peuple français et le peuple allemand nous haïssent tous les deux; les seuls fidèles alliés de l'Angleterre sont: **la mer et les falaises.**" Combien de prévisions ont été confirmées lors de la tentative d'invasion que les Allemands ont lancée sur l'Angleterre en septembre 1939.

Vivant en solitaire, Lord Salisbury a été le dernier fidèle de la doctrine du splendide isolement, mais toutes les nations sont solidaires les unes des autres à cause de multiples besoins de la vie actuelle et, conséquemment, l'isolement est impossible, d'autant plus qu'en réalité, aucune nation peut se croire isolée par le fait même des immigrations qui peuvent la mettre en danger sur son sol même.

De Balfour, neveu de Lord Salisbury, on peut aussi noter les deux réflexions suivantes:

"L'homme sage se contente de traiter au fur à mesure les problèmes de sa génération dans un esprit prudent et mesuré, toujours avec la pleine confiance de ses faibles pouvoirs de prévision et des étroites limites de son action."

Une autre fois il a dit: "Je crois qu'il y a de grands avantages à faire une chose stupide qui a déjà été faite auparavant plutôt qu'une chose sage qui n'a jamais été faite."

Cette dernière observation ne me semble pas très juste parce que si, par nature, nous sommes routiniers et que toute innovation nous effraie et nous porte à la mal juger, même à la trouver dangereuse parce qu'au fond chacun croit qu'elle portera atteinte à ses intérêts personnels, l'avenir prouve souvent que nous avons tort et cela est facile à démontrer par ce que j'ai pu constater, au cours de mes voyages en France. Lorsqu'on a créé les chemins de fer, tous les rouliers étaient contre cette innovation et, à cause de

cette opposition, il s'est produit ce fait que l'on peut constater en beaucoup d'endroits, et principalement à Grenoble, les compagnies de chemins de fer ont été obligées d'établir leurs gares assez loin des villes, mais le progrès s'est vengé en forçant les villes à se rapprocher des gares, c'est-à-dire, à construire des quartiers nouveaux entre la gare et la ville, et c'est ainsi que l'on peut voir maintenant que la partie de la ville la plus moderne, la plus commerçante, est précisément celle qui avoisine la gare.

C'est précisément cette crainte des idées nouvelles qui domina l'Angleterre au sujet du libre échange et, à ce propos, je crois devoir citer les paroles de Monsieur Chamberlin:

"Pour ma part, il m'importe peu de savoir si mon pays déjà très riche sera un peu plus riche. Le caractère d'une nation est plus important que son opulence. Ce qui m'importe, c'est de voir ce peuple s'élever à la hauteur de sa grande mission. C'est de voir ceux qui, dans le passé, ont bâti un si vaste royaume, se montrer dans des circonstances nouvelles dignes de diriger les races britanniques et capables de s'entendre avec leurs frères, au-delà des mers, pour construire un empire qui devrait être plus grand, plus uni et plus bienfaisant qu'aucun autre empire dans l'histoire des hommes."

Vers la fin du XIXème siècle, l'Angleterre s'aperçoit que l'isolement devenait dangereux à cause même de ses possessions dans le monde entier et qu'il lui fallait se faire un ami sûr pour l'aider à défendre ses propres côtes dans le cas où elle serait obligée de se battre au loin. Les sentiments d'alliance étaient partagées. Serait-ce avec l'Allemagne ou avec la France?

Austin Chamberlin disait à son père: "Vous ne pourrez pas avoir l'Allemagne, parce qu'il lui faudrait choisir entre les Russes et nous et cela, elle ne le voudra pas."

De plus, Edouard VII n'avait que peu d'amitié pour son neveu le Kaiser, qui, jaloux de la Marine anglaise, voulait en construire une aussi forte, ce qui donna des craintes à l'Angleterre.

Chamberlin se tourna alors du côté de la France, où il trouva un partenaire tout disposé à l'écouter: c'était Delcassé.

On ne peut s'empêcher d'admirer la documentation d'André Maurois. Que de recherches il a dû faire pour se procurer tous ces

renseignements qui mettent en lumière les intrigues diplomatiques de cette période si féconde en incidents toujours si près d'une déclaration de guerre.

En juin, l'Entente cordiale était établie entre la France et l'Angleterre.

Quelque temps plus tard, le roi d'Angleterre fut dans l'obligation d'accepter une invitation de son neveu le Kaiser, qui n'avait qu'un but: l'impressionner de la puissance de la flotte allemande et, naturellement, cette manifestation de force, de domination qui forme le fond du caractère allemand, ne réussit qu'à indisposer Edouard VII.

L'Allemagne a toujours cru en "La Force prime le Droit," mais la force est éphémère et le droit est éternel, parce que le besoin de justice et de liberté est inné dans chaque individu, il peut être opprimé par la force pendant un temps mais aussitôt que celle-ci s'affaiblit, le droit et la justice réapparaissent, tout comme le soleil après un violent orage.

André Maurois donne également une description très détaillée des incidents du Maroc, d'Algésiras, qui ont décidé la Triple Alliance entre la France, l'Angleterre et la Russie, dont les effets bienfaisants ont amené la victoire en 1918.

Pendant toute sa vie, Edouard VII a été un brave homme, très pacifiste, ne cherchant qu'à aplanir les difficultés. Tout comme sa mère, il aimait la France. Sa mère avait choisi Cannes, lui préférait Paris et Biarritz, mais surtout Paris, dont il aimait les plaisirs et l'esprit. Souvent il employait des tournures de phrases assez parisiennes, c'est ainsi qu'à un dîner de gala à Berlin, il disait au chancelier en lui désignant le Kaiser: "....Mais maintenant, veillez à ce que lui, là-bas, ne fasse pas le gigolo."

La popularité qu'il avait su s'acquérir à Paris a beaucoup aidé au rapprochement de la France et de l'Angleterre.

Il était très simple et très affectueux pour tous: "Lorsque le Roi Edouard offrait un cigare à l'homme de la rue, l'homme de la rue savait que le Roi allait en fumer un lui-même et goûtait cette égalité dans le plaisir." Toute sa vie, qu'il s'agit de peuples ou d'individus, le Roi avait éprouvé un véritable malaise en apprenant

les chagrins ou les malheurs de ceux qu'il connaissait, et il avait fait ce qu'il pouvait pour y porter remède.

Ces sentiments d'humanité sont beaux dans leur simplicité, ils honorent tout le monde et élèvent un grand roi, et c'est pourquoi je tiens à citer cette belle phrase, prononcée après sa mort: "Il avait bien fait son métier de Roi et avait eu l'instinct de la paix."

Edouard Pérot

Athénée Louisianais

Couronné par l'Académie française

(Groupe de l'Alliance Française)

"Servir son pays en temps de guerre", sujet du concours de 1942, n'a apporté aucun manuscrit.

CONCOURS DE 1943

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

Servir son pays en temps de guerre

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er décembre 1943 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une plaquette si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

Toute personne de race blanche résidant en Louisiane est invitée à concourir. Les sociétaires de l'Athénée peuvent participer au concours.

Les manuscrits devront être écrits en langue française aussi lisiblement que possible, ou dactylographiés sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable. Aucune mention honorable ne sera accordée deux fois à la même personne.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé à cette fête et les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés à l'Athénée Louisianais, 1023, Harding Drive, Nouvelle-Orléans.

Le secrétaire,

CLARA LEWIS LANDRY

HOMMAGE A SAINT AUGUSTIN

Un brillant dénouement du centenaire de l'église Saint-Augustin, l'une des plus anciennes paroisses de notre cité, fut la réunion de l'Athénée Louisianais, consacrée pour l'occasion à l'historique de cet édifice sacré, de son patron, et de ses nombreux curés, tous d'origine française.

La séance donnée dans la salle d'audition de l'école paroissiale dirigée par les bonnes Soeurs du Mont-Carmel, fut ouverte par notre distingué concitoyen, maître André Lafargue, commandeur de la Légion d'Honneur et président de l'Athénée Louisianais depuis plusieurs années, les plus prospères de cette société. Avec sa verve habituelle, pétillante d'humour, il s'acquitta avec impartialité envers tous ceux qui participèrent activement aux exercices, en adjugeant à chacun des éloges bien mérités.

Le révérend Henri-Charles Bezou, enfant de la paroisse aux titres de son baptême, de ses services de plusieurs années en sa qualité d'acolyte, et surtout du fait que la première messe de son ministère fut célébrée à Saint-Augustin, fut désigné le conférencier par excellence du panégyrique du grand docteur de notre sainte Eglise, sous le patronage duquel le vénérable édifice fut mis, lors de sa fondation.

Le révérend père fit valoir le combat que dut subir le grand saint avant sa conversion, alors que le sensualisme de l'époque s'emparait des âmes et que la vertu était alors méprisée du plus grand nombre, toujours assujetti aux abominations du paganisme. La grande victoire contre l'iniquité qui fut remportée par Augustin et sa conversion au christianisme, à laquelle sa sainte mère avait puissamment contribué, fut l'objet de commentaires de grande étendue de la part du jeune conférencier. Il prit comme autorité documentaire les "Confessions", dans lesquelles le grand pécheur, devenue encore plus grand saint, s'accuse, avec une humilité édifiante, de tous les délits d'une jeunesse ardente, adonnée aux plaisirs voluptueux, en dépit des leçons salutaires de la vertueuse Monique, sa mère dévouée, qui passa une grande partie de

sa vie en prières pour la conversion de son fils rebelle, dont l'âme fut enfin touchée par le repentir aux paroles éloquentes du saint évêque Ambroise.

L'esquisse de la vie de saint Augustin tracée dans les grandes lignes par le père Bezou, provoqua les chaleureux applaudissements de l'auditoire, auditoire bien qualifié pour apprécier à leur juste valeur les remarques faites avec beaucoup de justesse sur celui qui fut la gloire de la chrétienté.

Une saynète suivit la conférence et fut jouée par M. E.-B. Charbonnet et ses deux soeurs, Mesdames Henri Ferry et Charles Brown, qui s'attirèrent beaucoup d'éloges dans "Le Bureau de Télégraphe", de Saussey. Les acteurs firent preuve que la langue française est toujours à l'honneur dans notre ville, car leur jeu et leur diction furent irréprochables.

L'habile historique de l'église Saint-Augustin par maître Lafargue fut un résumé des plus intéressants des nobles efforts des prêtres, tous français, qui se consacrèrent au service de la paroisse, et il cita tout particulièrement les révérends pères Rousselon, Le Mercier du Quesnay, Cénas, Jobert, Subileau, Simon, Trotoux, Delépine et Monseigneur Chambon, le curé actuel. Il appuya surtout sur les services de grande valeur rendus par ces deux derniers, dont l'onéreuse charge fut portée avec grand zèle, alors que la paroisse périclitait par les grands changements qui avaient dispersé un grand nombre de ses membres les plus considérables.

Maître Lafargue fit l'éloge spécial de Msgr Chambon et parla de la décoration exquise du sanctuaire de l'église, effectuée sous sa direction. L'historique de la fondation de Saint-Augustin et des conditions dans lesquelles elle eut lieu fut spécialement décrite par l'orateur, qui illumina son discours par des remarques de fine facétie, très goûtées de l'auditoire. Ensuite il s'adressa particulièrement aux bonnes soeurs du Mont-Carmel et les félicita de leur oeuvre admirable, ayant trait à l'instruction des jeunes enfants de la paroisse.

Un programme musical de tout premier ordre, préparé par Mme Jeanne Dupuy Harrison, présidente du Cercle Lyrique et sous-secrétaire de l'Athénée Louisianais, fut très applaudi quand Mlle Gertrude du Martino, accompagnée au piano par Mme Wm

McWhirter, chanta "Connais-tu le pays", de Mignon, par Thomas, "La Habanera", de Carmen, par Bizet, et "Bonjour Suzon", de Delibes.

Le choeur de Saint-Augustin, sous la direction de M. Louis Panzeri, exécuta un "Kyrie Eleison", un "Agnus Dei" et un "Benedictus" de la Messe de Furton, chantée à l'occasion de la célébration du centenaire de Saint-Augustin, le dimanche, 12 octobre, 1941. Mlle Mildred Cazenavette accompagnait au piano. Le tout fut exécuté avec une virtuosité toute professionnelle.

Les paroissiens de Saint-Augustin sont très redevables de la charmante et intéressante soirée que leur a procurée l'Athénée Louisianais par l'intermédiaire de son distingué président, Maître André Lafargue, qui a conduit d'une façon magistrale la glorieuse fin du centenaire de leur église vénérable et vénérée.

de V. B.

AU PAYS D'EVANGELINE

"C'est l'antique forêt . . . Noyés dans la pénombre,
"Vieux et moussus, drapés dans leur feuillage sombre,
"Les pins au long murmure et les cyprès altiers——
"Sont semblables aux bardes, qui venaient chevelus
"Chanter dans les mansardes——
"Aux druides sacrés dont la lugubre voix,
"S'élevait, prophétique, au fond des vastes bois."

Ces vers de notre célèbre Longfellow me venaient à la mémoire alors que je roulais dans un train confortable du Southern Pacific sur la voie qui conduisait à Lafayette, capitale, ou peut-être plutôt "petite métropole" du pays d'Evangéline, car il ne faut pas oublier que la véritable capitale de ce pays se mire sur les bords du Bayou Tèche et, de par son ancienneté et son caractère tout à fait local, réclame à juste titre ce nom de capitale. C'est St-Martinville, que tous les "évangélisants," si l'on peut dire, de ce pays charmant, s'accordent à reconnaître comme capitale physique, morale et spirituelle de la région du Têche. Et ce ne serait certes pas moi qui voudrait susciter la moindre controverse à cet égard.

Ce point d'histoire acquis, je reviens à mon récit. Le pèlerinage que j'avais entrepris était motivé par une réunion de gala devant se tenir à Lafayette le dimanche, 13 janvier de l'an du Seigneur mil neuf cent quarante-deux, au cours de laquelle l'Athénée Louisianais, notre "Petite, toute Petite Académie Française de la Louisiane," devait remettre sa médaille et son diplôme d'honneur à M. Edouard Pérot, professeur de français à Lafayette et lauréat du concours de cette année, dont le sujet était: "L'oeuvre biographique d'André Maurois." C'était la première fois que l'Athénée Louisianais, au cours de ses 66 ans de glorieuse carrière, siégeait "extra muros," c'est-à-dire hors de la Nouvelle-Orléans. La tâche fut rendue des plus faciles et des plus agréables par l'invitation adressée à l'Athénée Louisianais par le Docteur Joel-L. Fletcher, le génial et distingué président de Southwestern Louisia-

na Institute, de tenir ses assises sur son "campus" dans les beaux salons du Harris Hall.

Comme il s'agissait d'une fête française et comme le lauréat était né en France, M. Jean Delalande, l'érudit et sympathique Consul général de France à la Nouvelle-Orléans, avait bien voulu accompagner la délégation qui se rendait à Lafayette, composée en outre du président de l'Athénée et de ses deux vice-présidents si dévoués à la cause française, MM. Paul Villeré et Jay-K. Ditchy.

A la gare de Lafayette, les autorités, les chefs du département des langues modernes à Southwestern Louisiana Institute, le lauréat et sa famille, ses nombreux amis, nous accueillirent de la plus cordiale manière. Il faisait un temps magnifique et Lafayette nous souriait de la plus aimable façon.

Au seuil de Harris Hall et accompagné du président de l'institution et de son épouse, que nous étions allés saluer chez eux dès notre arrivée, nous fûmes reçus par un auditoire faisant vraiment "salon" dans la belle pièce de réception. Le cadre était des plus avenants et il s'établit immédiatement un courant de vive sympathie entre les auditeurs et ceux qui devaient participer au programme. L'élite de la société de Lafayette, le grand vicaire général, des aumôniers et toute une délégation des Frères de la Doctrine Chrétienne avaient tenu à marquer par leur présence toute l'estime en laquelle ils tenaient le lauréat et la France dont il était le digne fils. Je m'imagine qu'ils se sentaient aussi honorés que l'Athénée Louisianais soit venue siéger parmi eux.

Le programme fut mis à exécution d'un bout à l'autre avec le plus grand succès. L'auteur de ces lignes, en sa qualité de président de l'Athénée Louisianais, donna tout de suite la parole à M. Joel-L. Fletcher, président de Southwestern Louisiana, qui sut avec un rare bonheur d'idées et d'expressions, faire ressortir l'importance de conserver la langue française dans un pays et dans une région de la Louisiane où la France, la vieille France, laisse une empreinte aussi vivace et aussi prestigieuse. Il fit un long éloge du récipiendaire, M. Pérot, dont il avait su apprécier tout le dévouement et toute la persévérance dans le domaine de l'enseignement. L'auteur de ces lignes remercia chaleureusement M. Fletcher de son hospitalité et fit constater que l'Athénée Louisianais

n'aurait pu tenir ses assises hors de la Nouvelle-Orléans à un endroit plus propice et plus accueillant que celui où plane à tout jamais le souvenir de la douce Evangéline, qui symbolise si bien la bonté de coeur et l'amour du pays, deux qualités éminemment françaises. Il présenta ensuite à l'auditoire M. Jean Delalande, Consul général de France, membre d'honneur de l'Athénée Louisianais. En grande tenue, voulant ainsi marquer à la fois toute sa sympathie pour la société dont il était l'invité d'honneur et pour le lauréat, enfant de son pays, le Consul général de France adressa ses plus vives félicitations et ses souhaits les meilleurs à M. Pérot, le héros de la fête, qui "incarnait si bien cette amitié franco-américaine, qui n'a jamais cessé d'exister et qui restera plus forte que jamais." M. Lafargue donna ensuite lecture du rapport du comité d'examen des manuscrits et de leur décision d'attribuer leur médaille d'honneur à M. Edouard Pérot. Le manuscrit fut ensuite lu par M. Paul Villeré, qui s'acquitta de la tâche de la façon la plus heureuse. Le président de l'Athénée, au milieu des applaudissements les plus soutenus et les plus spontanés, remit alors à M. Edouard Pérot la belle médaille de l'Athénée Louisianais, le diplôme d'honneur et un ouvrage de M. André Maurois, dédicacé par l'auteur lui-même, "Tragédie en France," don du célèbre académicien.

M. Lafargue remercia de nouveau M. le Consul général de France de sa présence et remit au Docteur Fletcher les dix premiers numéros des "Comptes Rendus" de l'Athénée Louisianais, en souvenir de l'occasion, ainsi que des volumes de littérature moderne à Mme Fletcher et à Mlle Marie del Norte Thériot, professeur de français à Southwestern Louisiana Institute.

Et il ne faut pas oublier que, selon la tradition chère à l'Athénée Louisianais, un programme musical de tout premier ordre ponctua fort heureusement les numéros littéraires. L'orchestre de chambre de l'université se fit entendre dans plusieurs exécutions longuement applaudies et dirigées avec maîtrise par M. Georges Barth, et empruntées au répertoire de Nonsigny, de Gluck, de Rousseau et de César Franck. M. Willis-F. Ducress, accompagné au piano par M. Barth, chanta plusieurs morceaux du répertoire français. Il fut également très applaudi.

Monsignor Teurlings, vicaire général du diocèse, dit la prière à l'ouverture de la séance et le Révérend Jack McMichael, de l'église protestante, donna la bénédiction. On se sépara aux sons inoubliables de la "Marseillaise" et du "Star Spangled Banner," qui, à cause de la situation actuelle, prenaient un accent de poignante signification.

La nuit était venue et un ciel étoilé recouvrait avec majesté le beau campus de Southwestern Louisiana Institute, alors que notre auto démarrait et que nous serrions la main une dernière fois à nos amis du Pays d'Evangéline dont la réception avait été si affectueuse et si cordiale. Je ne pus m'empêcher de songer à ce moment aux autres vers de Longfellow, dont je citais le beau poème au début de cet article:

"Et la nuit s'est emplie de musique
"Et les soucis du jour
"Comme les bédouins du désert
"Ont plié leurs tentes et silencieusement se sont enfuis."

Nous oubliâmes pendant quelques instants le terrible conflit qui déchirent les enfants des hommes sur tant de points du globe, et nous ne pensâmes plus qu'à la belle institution, dont les bâtiments se dressaient dans leur architecture classique et harmonieuse et où venait de se dérouler une belle fête de l'esprit et du coeur en honneur des lettres françaises.

André Lafargue

"LA REVUE DES DEUX MONDES" — CHOSES VUES ET ENTENDUES

Conférence de
Madame Claude Eylan, née Colette Malye et aujourd'hui Baronne de Boecop

La vieille cathédrale St-Louis et ses deux pendants en architecture, le Cabildo et le Presbytère, ainsi que les maisons Pontalba, dans leur délicieux revêtement en façade du Siècle du Grand Roi, semblaient avoir pris un aspect de fête, le jeudi soir, vingt-neuf du mois dernier. Même les lumières clignotaient de joie dans leurs réverbères de l'époque. Tout le décor si chaudement sympathique de la Place d'Armes (aujourd'hui Square Jackson) semblait prendre un aspect de cordialité plus prenante. Estaunie, il ne faut pas l'oublier, affirme, et d'autres l'ont suivi dans cette voie, que les choses, même apparemment les plus inanimées, parlent parfois. Et c'est vrai car j'ai observé l'autre soir que les cloches de la cathédrale se muaient en un silencieux oscillement et que, sur les balcons de fer forgé des édifices Pontalba, du vieil hôtel de ville et de la maison des Capucins, des formes apparaissaient, pour sourire et pour agiter gentiment leurs mouchoirs en signe de reconnaissance et de bienvenue à la Baronne Colette de Boecop, de son nom de plume Claude Eylan, femme de lettres et conférencière attitrée de l'Alliance Française aux Etats-Unis et au Canada, alors qu'elle pénétrait au rez-de-chaussée du Presbytère pour y donner une conférence sous les auspices de l'Athénée Louisianais.

L'auditoire ne fut pas aussi nombreux que nous l'eûmes tous désiré. Il y avait, ce même soir, concurrence à l'auditorium, à la salle McAlister, où des concerts et des auditions musicales avaient jugé fort inopportunément de se faire entendre. Tant pis pour les absents, ah oui, tant pis, car ils n'ont pas assisté à une des meilleures conférences qui aient été faites à la Nouvelle-Orléans, à une conférence à la fois spirituelle, vivante, imagée et émaillée d'anecdotes, d'à-propos des plus divertissants dits et racontés par

une conférencière de tout premier ordre, dont l'érudition ne le cède en rien à la verve et à la délicieuse ironie.

Le sujet était sûrement de nature à tenter tous les Néo-Orléanais, comme l'a fait remarquer l'auteur de ces lignes, président de l'Athénée Louisianais, en présentant la conférencière. "**La Revue des Deux Mondes**—Choses vues et entendues" était bien ce que l'on pouvait offrir de plus alléchant aux descendants de ceux qui ont toujours considéré cette revue comme une sorte de seconde Bible, si j'ose m'exprimer ainsi, sur la table de leurs salons ou sur les rayons de leurs bibliothèques.

Madame Claude Eylan nous en a parlé avec la finesse et l'avertissement d'une habituée des bureaux de rédaction de cette publication, que l'on pourrait appeler, ce me semble, "La Grande Dame" des revues, car aucun magazine littéraire en France ou ailleurs n'a jamais atteint l'importance et l'influence de la "Revue des Deux Mondes" dans presque toutes les activités littéraires du pays. Collaborer à cette revue est encore le summum de l'ambition des écrivains, qu'ils soient journalistes purs et simples, romanciers, poètes, essayistes, philosophes, hommes de science, militaires ou civils.

Pendant près d'une heure, Madame Claude Eylan nous a parlé de cette revue, de sa fondation, de ses débuts difficiles sous François Buloz, de la tâche devenue trop grande ou trop difficile pour son fils et successeur, de l'apogée de la carrière de la "Revue" sous ce prestigieux homme de lettres qu'était Ferdinand Brunetière et de l'époque de la direction de cette publication illustre sous René Doumic, devenu par la suite secrétaire perpétuel de l'Académie Française. Avec infiniment de reconnaissance et de gentillesse, Madame Claude Eylan nous a parlé de son "bon maître," René Doumic, de ses encouragements et tout particulièrement de l'appui précieux qui lui avait été accordé dès la première entrevue par André Bellessort, grand conférencier lui-même et que nous eûmes l'honneur et le très vif plaisir d'applaudir à la Nouvelle-Orléans, il y a plusieurs années. Hélas! je pensais, pendant que Madame Eylan nous parlait du merveilleux homme de lettres qu'était André Bellessort, qu'il nous avait quittés quelques jours auparavant, une nouvelle que ne connaissait pas la conférencière qui nous conviait à l'entendre de nouveau si l'occasion se présentait.

Certains traits de caractère de Buloz, de Brunetière, et même de Doumic furent évoqués de prestigieuse et vivante façon par la conférencière, qui a évidemment le don de dresser une silhouette ou de faire surgir une situation en trempant son pinceau dans une palette savamment préparée. Elle nous raconta maintes anecdotes ayant trait à Victor Hugo et à d'autres collaborateurs de la "Revue," tels George Sand, Alfred de Musset et même Bordeaux, cet excellent écrivain qui a fait revivre pour nous à la Nouvelle-Orléans, comme pour tant de lecteurs en Europe et à travers le monde où les lettres françaises sont à l'honneur, sa Savoie de naissance, ses paysages pittoresques et ses habitants, avec leurs coutumes colorées et également pittoresques. Madame Claude Eylan n'aime pas le style et le genre littéraire d'Henry Bordeaux. C'est tout à fait son droit, comme c'est le nôtre de ne pas être de son avis, "pour une fois," comme disent les Belges.

Jamais la "Revue des Deux Mondes" n'a eu d'historien, d'apologiste plus aimable ou plus averti que Madame Claude Eylan. Nous comprenons maintenant plus que jamais pourquoi cette grande revue a su l'accueillir avec le plus vif empressement. La "Revue" fait naître en Madame Eylan une ardente patriote, une Française dans la vraie acception du terme, une Française qui, de toute son âme, de tout son coeur, nous a parlé des malheurs de son pays, de son supplice actuel et de sa ferme conviction que la France crucifiée d'aujourd'hui est digne de son passé et de l'avenir glorieux qui l'attend.

Nous en fûmes émus jusqu'aux larmes et l'auteur de ces lignes eut de la peine à trouver les mots justes qu'il aurait fallu employer pour saluer de nouveau et pour remercier Madame Claude Eylan, grande conférencière certes, mais avant tout et pardessus tout, digne d'être appelée, à une époque aussi critique, "une grande et vraie Française." C'est tout cela et bien d'autres choses que j'aurais voulu lui dire, l'autre soir.

André Lafargue

"LE MESSAGE DE LA PEINTURE PRIMITIVE FLAMANDE"

Conférence du Baron Joseph van der Elst

Samedi soir, 7 du mois, dans la Salle du Presbytère, sous la haute protection de la "voix du passé," qui parle plus fortement sur cette vieille Place d'Armes, aujourd'hui le Square Jackson, qu'en n'importe quel autre quartier de la Nouvelle-Orléans, et sous les auspices de l'Athénée Louisianais, le Baron Joseph van der Elst, conseiller d'ambassade de la Belgique à Washington, diplomate avisé et critique d'art érudit, nous fit une conférence sur "Le message de la peinture primitive flamande" qui fut un véritable régal et pour l'esprit et pour les yeux de son auditoire nombreux et distingué et qui marquera certainement dans les annales de notre société savante.

En le présentant, M. André Lafargue, président de l'Athénée Louisianais, fit valoir que le conférencier avait de brillants états d'armes, puisqu'il avait fait la guerre de 1914-1918 et qu'il s'était encore enrôlé sous le drapeau belge, qu'il avait servi fidèlement jusqu'au moment de la reddition des armées de son pays. Il fit surtout valoir que le distingué conférencier était fils de Bruges, de Bruges qui "n'est pas morte," puisqu'elle peut enfanter des "ambassadeurs" des lettres et de l'art aussi qualifiés que le conférencier de l'occasion; de Bruges dont ceux qui l'ont connu, comme le président de l'Athénée lui-même, l'auteur de ces lignes, en conserveront toujours un souvenir de nostalgique poésie et de vision rétrospective empreinte de charme, de douceur et de reposante beauté.

Nul n'est plus autorisé à nous parler de l'art primitif flamand que celui que nous avons entendu l'autre soir. Il l'est d'abord par sa naissance, comme je viens de le faire remarquer; par son hérédité, fort probablement, par sa culture, mais il l'est surtout et avant tout parce qu'il est sincère, véridique et vibrant dans tout ce qu'il pense et dans tout ce qu'il dit. Dégagé, de haute taille et

d'élégante tournure, le Baron Joseph van der Elst a su nous faire comprendre et aimer les primitifs flamands parce qu'il reflète lui-même, dans sa personne, dans son intonation et dans l'émotion contenue de ses paroles, la bonté, la douceur et la sincérité, les qualités maîtresses de l'oeuvre de l'école primitive flamande.

Pendant plus d'une heure—trop vite écoulée, à notre gré—le conférencier a fait défiler sous nos yeux ravis des vues du pays flamand, de ses tours, ses beffrois, ses églises, ses places charmantes, de ses champs, de ses moulins et de ses habitants, ainsi que des reproductions photographiques en couleur et en relief, dont souvent les détails les plus minuscules et les plus précis paraissaient agrandis sur l'écran afin de mieux illustrer le commentaire et mieux le faire comprendre. Puis il projeta et commenta tour à tour, avec une tournure d'esprit et une érudition profonde plusieurs des tableaux des plus grands maîtres de l'école flamande primitive, nous en expliquant la physionomie, l'attitude et le geste et nous faisant pénétrer autant que possible dans l'esprit et le coeur du peintre. Tous ces commentaires auraient pu être froidement techniques ou de nature à être compris et savourés que par les initiés de l'école flamande ou tout au moins par des peintres ou des érudits en matière d'art flamand. Il n'en fut pas ainsi, Dieu merci, le conférencier sachant retenir l'attention de son auditoire émerveillé par des comparaisons heureuses avec des sujets modernes s'apparentant dans les grandes lignes à l'oeuvre des primitifs ou par des allusions humoristiques que le public sut goûter et apprécier. La leçon, si on peut l'appeler ainsi, fut vivante, enjouée et de nature à être retenue par le commun des mortels comme par ceux qui sont vraiment épris d'art.

Ici j'ouvre une parenthèse, et une très large, pour faire l'éloge du photographe, de celui qui fut chargé de reproduire et de projeter sur l'écran les vues du pays et les grandes oeuvres des peintres flamands. M. Francis-G. Mayer, des studios H. Brammer de New York, est lui-même un grand artiste à qui nous devons le régal des yeux dont je parlais il y a un instant. Il a droit à toutes nos félicitations. Il nous a rarement été donné de contempler un plus beau travail de reproduction photographique coloriée.

Le Baron van der Elst a bien fait de nous initier tout d'abord

à la physionomie physique et spirituelle du pays flamand. J'ai revu avec une joie intense les sites les plus mémorables de Bruges, ville natale du conférencier; son fameux beffroi, ses canaux adorables, son joli lac d'Amour, sur lequel des cygnes majestueux se profilent et qui reflète dans son miroir le petit pont qui le traverse. J'ai revu avec émotion ses musées, ses places et ses béguinages, les façades de ses édifices se moirant dans l'eau paisible des canaux et j'ai pensé à certain crépuscule où, il y a plus de vingt ans, sous la lumière qui s'atténuait de plus en plus, j'ai erré délicieusement sur les quais et le long de ces mêmes façades en me disant que là était bien l'endroit où l'on pouvait oublier les angoisses du jour et les soucis de l'heure. Bruges non pas morte, mais bien vivante par le souvenir qu'elle m'a laissé. Et j'en ai su gré plus que jamais au fils de cette ville qui m'en commentait tout le charme irrésistible avant de m'initier aux merveilles de l'art flamand.

Puis ce fut le tour de la "Grande Galerie," si j'ose m'exprimer ainsi. Van Eyck, van der Weyden, Bouts, von der Goes et Meling se présentent à nous sous la forme de tableaux de tryptiques, de portraits d'un ou plusieurs personnages, de femmes coiffées à la mode du pays et de l'époque, de saints et de saintes naïvement reproduits dans leur méditation ou leur maintien, et de grands sujets, comme celui de "La tentation de l'homme mourant," par Jérôme Bosch. On nous fit même voir le conférencier assis dans son étude ou son cabinet de travail de Bruges, dans une attitude de méditation bénédictine, étudiant sans doute une grande oeuvre d'art ou une rare enluminure. Par contraste, on avait projeté sur l'écran de gauche la reproduction d'un tableau de maître où un moine authentique de l'époque se livre lui aussi à des études de haute érudition. Contraste piquant de l'ancien et du moderne, comme le conférencier lui-même sut le faire ressortir si souvent. Et c'est justement cette comparaison, cette juxtaposition, de l'ancien au moderne, qui fait le charme de la conférence de l'éminent fils de Bruges qui, grâce lui en soit rendu, n'a jamais voulu donner à sa conférence un tour trop pédantesque ou une tournure trop sévère. Cela, à mon avis, du reste, n'aurait pas convenu aux primitifs flamands qui, eux, étaient certainement des personnes simples, sincères et véridiques, aimant leur prochain et ne cherchant

pas à leur tourmenter l'intelligence par un effort trop considérable. Je ne dirai pas que les personnages de cette école soient tous d'un caractère réjouissant, loin de là même, mais je dirai sans hésiter que leurs visages et leurs yeux surtout semblent porter l'empreinte de la bonté et de la simplicité, du naturel et de l'honnêteté.

Le conférencier érudit termina sa conférence par une magnifique apostrophe aux morts, aux blessés et aux ruines des pays conquis, à ceux de la France, de la Belgique, de la Pologne, de la Russie, de la Hollande, de la Grèce et de la Chine, de tous les pays où le Nazi barbare a laissé sa marque maudite et infâmante, de tous les peuples qui souffrent et qui se lamentent en attendant l'heure de la délivrance finale, qui, certainement, comme nous l'a fait valoir de façon si émouvante le conférencier, sonnera et retentira même dans les clochers et dans les beffrois dont les cloches auront été enlevées et fondues, car "l'idée" est une flamme qui peut vaciller mais ne jamais s'éteindre.

L'auteur de ces lignes, président de l'Athénée Louisianais, remercia alors le conférencier d'avoir apporté à ses concitoyens de la Louisiane un "message" d'une aussi grande beauté et d'un reconfort aussi certain, celui de "l'art primitif flamand."

André Lafargue

"LES JAPONAIS TELS QUE JE LES AI CONNUS CHEZ EUX ET AILLEURS"

Conférence de Madame Claude Eylan

Madame Claude Eylan, (de son vrai nom, la Baronne Colette van Boecop), s'était fait entendre chez nous au début de l'an dernier. A l'Athénée Louisianais et aux "Causeries du Lundi," où elle avait pris la parole, la conférencière avait laissé un tel souvenir que tous ceux qui l'avaient entendue la réclamaient de nouveau avec une insistance toute particulière. Madame Claude Eylan, à ses débuts à la Nouvelle-Orléans, s'était révélée, comme partout, du reste, à la fois excellente conférencière et ambassadrice des lettres françaises des plus efficaces. Madame Claude Eylan est certainement un des meilleurs écrivains français de nos jours. Elle ajoute à cette distinction celle d'être une conférencière sympathique et prenante. Elle connait à fond les sujets qu'elle traite et elle le fait avec la sûreté d'une femme de lettres éprise de son sujet et de la tâche qu'elle s'impose. Mais il y a plus, beaucoup plus chez Madame Claude Eylan. Il y a ce que l'on pourrait définir "l'élément personnel." Il se dégage de la physionomie, du regard, de la personne entière de Madame Claude Eylan, lorsqu'elle prend la parole, tant de magnétisme, tant de lumière spirituelle et tant de force de persuasion qu'on l'écouterait volontiers même si le sujet qu'elle traitait n'offrait que peu d'intérêt ou même si la langue dont elle se servait était moins châtiée et moins littéraire. En un mot, Madame Claude Eylan est douée d'une personnalité chaudement sympathique. On se sent attiré vers elle par la franchise de son expression et par la chaleur du verbe. Et voilà aussi comment et pourquoi elle nous est revenue avant la fin de l'année où elle avait fait des débuts triomphaux.

Sa conférence à l'Athénée Louisianais, le 15 décembre 1942, dans la Salle du Presbytère, devant un auditoire nombreux et de choix, marquera dans les annales de notre "Petite Académie Française" de la Louisiane. Le sujet, du reste, offrait un intérêt de

grande actualité. Il s'agissait des "Japonais tels que je les ai vus chez eux et ailleurs." Certains renseignés m'avaient objecté avant la conférence que le sujet était mal choisi, que les Japonais étaient des ennemis peu dignes d'être l'objet d'une conférence en un moment où ils révélaient tant de scélératesse et de traîtrise. Les "pauvres," ils s'imaginaient sans doute que Madame Eylan ferait leur éloge, ce qui évidemment n'avait jamais même effleuré son esprit, car elle les connaissait trop bien, pour les avoir "vus chez eux et ailleurs", comme l'indiquait le titre de la conférence. J'estime, au contraire, que nous avons le devoir de connaître nos ennemis et toute la profondeur et la noirceur de leurs âmes et de leurs aspirations. Nous ne connaîtrons jamais assez leur langue spirituelle, morale et physique et nous ne serons jamais assez renseignés sur la monstruosité de leurs desseins et la duplicité de leur caractère. Et c'est pour cela que le comité des programmes de l'Athénée Louisianais avait choisi un sujet de véritable actualité et de poignante réalité.

Présentée par Maître André Lafargue, président de l'Athénée Louisianais, Madame Claude Eylan, portant à ravir une toilette seyante et présentant la silhouette d'une vive et ardente "Fille de France," où les deux Jeannes, celle de Domrémy et celle de Beauvais, auraient pu se reconnaître un peu, nous tint longtemps sous le charme de sa parole chaudement convaincante.

Notre conférencière, qui a vécu très longtemps aux Indes néerlandaises, où son défunt mari occupait un haut poste dans l'administration coloniale hollandaise, et ensuite au Japon même, a connu admirablement ce peuple asiatique dont nous combattons aujourd'hui le dangereux fanatisme et les doctrines pernicieuses. Elle les a vus à l'oeuvre, si on peut dire, et elle s'est bien vite rendu compte de leur manque de franchise, de leur attitude vis-à-vis du "Fils du Ciel," leur empereur, et de leur détermination de tout faire, coûte que coûte, pour que leur hégémonie s'étende sur toute l'Asie et même au-delà des confins de cette partie du monde.

Elle nous a surtout entretenue de ses souvenirs de voyage au Japon même, où elle eut l'honneur d'être présentée à l'Empereur et d'échanger quelques mots avec lui, faveur inespérée et très rare.

Elle les a vus, étudiés et jugés dans toutes les castes de la société et elle a pu se mêler, dans une certaine mesure, à leur vie journalière et à leurs occupations de tous les instants. Connaissant leur orgueil incomparable et leur vanité démesurée, avec même tous ses côtés puérils, Madame Eylan avait vu venir de très loin l'orage. Elle se doutait bien qu'un jour toute cette haine de l'Européen et de l'Américain, amassée sournoisement et sous des dehors amiables et souriants, et souvent au prix de bassesses inouïes, éclaterait sous forme de trombe ou de cyclone comme ceux qui s'abattent constamment sur les mers de Chine et du Japon. Le Japonais, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, n'a vécu que pour préparer "l'heure de la revanche," celle qu'il croit avoir sonné actuellement.

Madame Claude Eylan nous a fait une peinture effrayante mais véridique de la préparation du Japon pour la guerre d'aujourd'hui. Elle nous a fait comprendre que les Japonais de longue date ont préparé leurs enfants de sexe mâle, dès l'âge le plus tendre, pour le rôle effroyablement belliqueux et destructeur qu'ils remplissent aujourd'hui aux îles Salomon, en Nouvelle-Guinée, sur les îles du Pacifique Sud qui leur sont tombées aux mains et sur toute cette magnifique et naguère florissante colonie des Pays Bas, aux Indes néerlandaises, où elle a passé des années charmantes et pittoresques. En une image frappante, elle a fait défiler devant nos yeux "les bataillons de petits Japonais de trois ans, quatre ans, cinq, six ans, sept ans, et de tous les âges, jusqu'à ce qu'ils soient devenus aptes, physiquement, à porter les armes les plus meurtrières," s'entraînant et se préparant à la grande guerre, à la croisade prêchée sur tous les tons contre l'Occident et sa civilisation chrétienne. Elle a fait ressortir surtout le caractère sournois et décevant du Japonais. En faisant allusion à la réception faite par les Nippons au Commodore Perry de la marine militaire américaine, grâce auquel les ports japonais furent ouverts à l'entrée et au commerce des Américains et des Européens, elle nous déclara que longtemps après le départ du grand amiral américain, on trouva les cadeaux qu'il avait fait à l'Empereur et à son peuple dans un endroit désert et dédaigné. Les Japonais avaient dédaigné de toucher à ces cadeaux venant d'Occidentaux méprisés et, à leur point

de vue, indignes de leur amitié. Il met en relief toute la duplicité et toute l'arrogance de la race nippone.

La conférencière a fréquenté aussi les milieux universitaires. Elle nous a raconté maintes anecdotes ayant trait à l'orgueil et au fanatisme de ces jeunes étudiants, faisant preuve d'un appétit jamais satisfait pour toutes nos connaissances en littérature, en arts et en sciences, et n'hésitant pas à en faire montre à chaque fois que l'occasion se présentait. L'un deux ayant fait une remarque qui ne concordait pas avec la vérité et ayant été courtoisement corrigé par Madame Claude Eylan, alla se jeter dans le cratère d'un volcan, pour avoir perdu la face vis-à-vis d'une étrangère. Madame Claude Eylan l'apprit le lendemain en constatant qu'il ne faisait plus partie du groupe de ses cicérones et en demandant l'explication de cette absence qui l'intriguait fort. Orgueil insensé et fanatisme dangereux. Nous aurions pu continuer à entendre Madame Claude Eylan pendant longtemps de plus.

L'auteur de ces lignes remercia la conférencière de son émouvante péroraison en faveur de l'unité française dans les moments angoissants que nous traversons et lui donna l'assurance que les Louisianais, descendants de Français, ne connaissaient et n'aimaient qu'une seule France, celle de Jeanne d'Arc, de saint Louis, de Bonaparte et de Foch, celle que nous nous plaisons encore à désigner du doux nom de "Vieille France," celle de tous les temps et de toutes les époques de gloire et de deuil; la France, porte-flambeau de l'humanité généreuse et croyante.

La soirée fut close par un magnifique concert donné par Mademoiselle Marie-Thérèse Robert, qui se fit entendre dans des oeuvres de Massenet, de l'Acqua et d'Ambroise Thomas, accompagnée par Mme McWhorter. Mlle Robert a une voix magique, qu'elle manie avec art et avec la sûreté d'une grande artiste, quoiqu'elle soit toute jeune. On lui aurait volontiers chanté, comme elle le fit elle-même, l'aubade de Massenet, "Ouvre tes yeux bleus, ma mignonne, voici le jour."

On se sépara enchanté d'une soirée qui marquera dans les annales de notre société savante.

André Lafargue

CONFERENCE DE MGR OLIVIER MAURAULT, P.S.S.,

Recteur de l'Université de Montréal

Les "Seigneurs de l'île de Montréal" auraient été heureux d'assister à la conférence faite, le douze avril au soir, par l'un des leurs—et non des moindres—sous les auspices de l'Athénée Louisianais, dans la salle vénérable et vénérée de l'ancien Presbytère de la Nouvelle-Orléans, à un des endroits où le passé historique de la Louisiane française a laissé le plus fortement son empreinte et nous parle le plus éloquemment de l'oeuvre des pionniers français dans la vallée du Mississippi. Cette soirée marquera sûrement dans les annales de notre société, tant au point de vue historique et littéraire qu'au point de vue artistique, car de la bonne musique bien française est venue clore une manifestation canado-américaine du meilleur ton. En cette occasion, le Canada était à l'honneur, de par le sujet de la conférence et de par la nationalité du conférencier, et nous, qui devons tant au Canada, nous étions heureux qu'il en fût ainsi.

Présenté par l'auteur de ces lignes, président de l'Athénée Louisianais, Monseigneur Olivier Maurault, le très distingué et érudit recteur de l'Université de Montréal, nous fit une conférence sur deux de ses contemporains et concitoyens, Edouard Montpetit et l'abbé Lionel Groulx. Le conférencier ne nous était pas inconnu. En 1937, il faisait partie de la belle et imposante mission envoyée par la France et le Canada français pour célébrer avec pompe et éclat le 250ème anniversaire de la mort de Robert Cavelier de La Salle et le trois centième anniversaire de la naissance du Père Marquette. A cette occasion, comme le faisait remarquer l'auteur de cet article, l'éminent recteur de l'Université de Montréal, qui est également un historien de très grande valeur, nous fit une magnifique conférence sur Pierre LeMoyne d'Iberville, lui aussi son compatriote, puisque lui aussi il était né dans cette bonne "Ville Marie," berceau de la future métropole de la province de Québec.

Que le conférencier me permette de dire dès le début qu'il est doué d'un physique et d'une personnalité des plus sympathiques. Sa présence, son geste et sa physionomie entière décèlent à la fois la bonne race et la bonne éducation. Deux yeux perçants, souriants et parfois malicieux ne nuisent en aucune façon à ce portrait physique fait dans les grandes lignes. De prime abord, le conférencier avait conquis les sympathies de son auditoire. Cela était visible. Et cet auditoire, disons-le, sans retard, était nombreux et de choix. Les consuls généraux de la Grande-Bretagne et de la Suisse, Messieurs David-John Rodgers et Charles Greutert, ainsi que l'Honorable Gaston-L. Porterie, juge fédéral, des officiers de l'armée des Etats-Unis et des prélats distingués occupaient des places d'honneur aux premières rangées.

Le conférencier eut l'excellente et heureuse idée de nous parler de deux personnalités du Canada français, très connues dans leur région et dans le monde intellectuel et universitaire mais peu connues de la plupart des nôtres. Il y avait là évidemment une lacune à combler. Nous savons gré à Monseigneur Maurault de nous avoir fait deux portraits physiques et spirituels d'Edouard Montpetit et de l'abbé Lionel Groulx et de leur travail littéraire, dont l'exactitude, la concision, la clarté et l'autorité nous laisseront un souvenir inoubliable. J'ai eu la grande honneur de rencontrer Edouard Montpetit et, dans un déjeuner intime, de l'entendre et de l'apprécier. Je sais moi-même à quel point cet homme distingué, doué d'une érudition incomparable, modeste et réservé, mérite tous les éloges qui lui ont été décernés l'autre soir par le recteur d'une université où M. Montpetit s'est consacré surtout à une science, dont le nom seul fait faire une moue, sinon la grimace à ceux qui n'aiment pas les sujets techniques et rébarbatifs: j'ai nommé "l'économie." Et pourtant, à notre époque de restrictions brutales et sans pitié, cette science devrait nous être particulièrement chère. Pour le commun des mortels, les économistes sont, comme les mathématiciens, une élite très certainement, mais une élite que l'on doit éviter comme la peste, car ils ne parlent que de chiffres ou de statistiques et ils se servent d'expressions d'une technique rigoureuse et austère qui nous effraient et nous effarouchent, non sans raison quelquefois. Que l'on se rassure, ce n'est

pas le cas de M. Edouard Montpetit, comme nous l'a si bien dit Monseigneur Maurault, car M. Montpetit est bien un économiste mais il est doublé d'un fin lettré et d'une âme de poète. Ce qui, pour un économiste ordinaire, ou dans le sens propre du terme, n'est que matière à chiffres et à déductions de statistiques, devient, sous la plume ou sous la parole de M. Montpetit, une description agréable, un tableau vivant et lyrique, une dissertation de grande envolée ou une image poétique d'un charme évocateur irrésistible. Jamais économiste ne fut à la fois plus érudit et plus littéraire. Rien ne sort de la plume ou de la voix de M. Montpetit qui ne soit châtié, précis et du français le plus pur et le plus harmonieux. Cet homme de savoir, de bon coeur et de haute érudition rend les chiffres agréables et les statistiques souriantes même à ceux qui, comme moi, les ont en sainte horreur.

Ceux qui ont entendu Monseigneur Maurault, l'autre soir, nous citant des passages importants des oeuvres de Montpetit, ou les commentant, connaissent maintenant ce Canadien si français, dont le physique distingué et racé ne dément en aucune façon l'érudition et le charme intellectuel. Ce qui me fait dire—et je le crois avec raison—l'oeuvre,c'est l'homme et l'homme, c'est l'oeuvre.

M. l'abbé Lionel Groulx, petit de taille, mais vif, alerte et prodigieusement maître de lui-même et des foules qui l'acclament sans cesse et sans interruption, est aujourd'hui, sans conteste, une des figures les plus attrayantes et les plus irrésistiblement entraînantes du mouvement français au Canada. Sa démarche assurée, son air résolu, sa diction impeccable et la sûreté de son jugement et de ses appréciations en font un des orateurs, un des tribuns les plus écoutés et les plus respectés de la jeunesse canadienne. J'eus le grand plaisir de l'entendre au Deuxième Congrès de la Langue française tenu à Québec en juin 1937, et je souscris volontiers à tout le bien qui nous en a été dit l'autre soir par la voix autorisée de son concitoyen, Monseigneur Olivier Maurault. L'abbé Lionel Groulx est également un prestigieux écrivain de son pays, dont il connait admirablement tout le caractère physique et moral, toutes les coutumes savoureuses et toutes les traditions régionales. Nul mieux que lui n'a fait ressusciter l'atmosphère d'une chaumière canadienne, d'une habitation de défricheur ou de pionnier et nul

mieux que lui n'a su nous dépeindre toute la foi profonde et toute la bonté de coeur du travailleur de la terre, de celui qui incarne avant tout l'âme du canadien colonisateur, hardi, courageux, dur pour lui-même et doux pour les autres, épris d'espace, de nouveaux horizons et de nouvelles conquêtes. Mais il me semble qu'il faut entendre M. l'abbé Lionel Groulx, qu'il faut le voir quand il s'adresse à la jeunesse canadienne, qui l'écoute avec ravissement, quand il leur dit de ces vérités ou quand il leur tient de ces propos où vibrent à la fois le patriotisme et la résolution, pour se rendre compte de toute l'ampleur du talent et de l'influence de l'abbé Lionel Groulx. Le conférencier nous lut plusieurs extraits des ouvrages de l'abbé Groulx où nous pûmes nous rendre compte de la vitalité débordante de ce "petit homme," dont chaque geste, chaque parole, chaque intonation débordent de magnétisme et de verve convaincante. Le conférencier nous parla de tout cela avec le charme qui lui est propre et avec l'admiration évidente qu'il professe pour celui dont il nous faisait le portrait vivant et inoubliable.

L'auteur de ces lignes remercia Monseigneur Maurault de sa très belle conférence à la suite des nombreux applaudissements que l'auditoire prodigua sans compter.

Accompagnée de Mlle Mary Molony, Mlle Marie-Thérèse Robert nous fit entendre sa jolie voix dans des morceaux de Massenet, de Bizet, de Delibes et de Benjamin Goddard. De la bonne musique française clôtura cette soirée brillante.

André Lafargue

"LA MARSEILLAISE"

Conférence de Maître André Lafargue

Quelle belle fête de l'esprit que la séance de clôture de l'Athénée Louisianais, le lundi, 17 mai, dans la salle au rez-de-chaussée de l'Union Française, rue des Remparts!

Les événements récents de Tunisie jetaient un reflet de victoire sur l'assistance d'élite qui était venue combler la salle pour entendre la conférence de Maître André Lafargue sur "La Marseillaise—Hymne de Souffrance et de Sacrifice, de Gloire et de Victoire, et son auteur, Rouget de Lisle." Nombreux étaient les militaires venus pour écouter les paroles de Mtre Lafargue et rendre hommage à la France, dont les fils libres venaient de libérer l'Afrique du Nord, aux côtés de nos vaillants soldats et des Britanniques de la première et de la huitième armée. Premier gage de la libération complète et définitive de la grande mère-patrie.

La dernière réunion de la saison 1942-1943 de l'Athénée Louisianais fut ouverte par le président, Mtre André Lafargue, commandeur de la Légion d'honneur, et la secrétaire, Mme Clara Lewis Landry, donna lecture du procès-verbal de la séance précédente. M. Lafargue fit ensuite un résumé de la saison qui finissait et parla en termes particulièrement élogieux de la causerie de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, qui avait pris comme sujet Edmond Montpetit et l'abbé Lionel Groulx.

M. Lafargue, mettant de côté ses fonctions de président, entama alors son sujet: "La Marseillaise, et son auteur, Rouget de Lisle." Il nous raconta d'abord que ce jeune officier de génie était né à Lons-le-Saunier en 1760, fils d'un avocat au Parlement, et que son nom de famille était bien Rouget, le de Lisle n'ayant été ajouté que plus tard, pour faciliter son entrée à une école de génie militaire. Cinq ans après, Claude-Joseph Rouget, désormais Rouget de Lisle, était promu capitaine de génie.

En 1792, Rouget de Lisle était en garnison à Strasbourg, et ici le conférencier situe une brève idylle du héros de son récit. Au

cours d'un bal masqué, il rencontre une charmante Alsacienne, danse toute la soirée avec elle, et les deux s'aperçoivent avec effroi, à trois heures du matin, qu'ils sont le seul couple sur le parquet. Et la jeune fille de s'effrayer et de s'enfuir en toute hâte vers la maison paternelle, accompagnée de son galant cavalier, qui se confond en excuses de l'avoir retenue si tard. Et Rouget de Lisle dit bonsoir à sa belle, en lui déposant sur les lèvres, nous dit le conférencier, un baiser "qui n'était pas du tout paternel."

Au mois d'avril de cette même année 1792, en pleine Terreur, Rouget de Lisle fut invité à un dîner donné par M. Frédéric de Dietrich, maire de Strasbourg. C'était le lendemain du jour où la France républicaine venait de déclarer la guerre à l'Autriche. Pendant le repas, auquel assistaient plusieurs officiers, Madame Dietrich et les deux nièces du maire, Dietrich parla de la nécessité d'avoir promptement un chant de guerre pour exciter les jeunes soldats et pour remplacer les refrains surannés. "Voyons, Rouget," dit-il en s'adressant au jeune officier, "vous qui êtes poète et musicien, faites-nous quelque chose qui mérite d'être chanté." Rouget s'en défendit modestement d'abord; mais, excité par les instances des autres convives, il consentit.

Rentrant chez lui, il est hanté par le souvenir des affiches collées aux murs de la ville avec leurs appels vibrants: "Aux Armes, Citoyens, La Patrie est en Danger, Marchons, Marchons." Toutes ces paroles guerrières lui roulent dans la tête, l'obsèdent, et vers minuit il prend son violon, et tout en proie à une exaltation extraordinaire provoquée par les conversations de la soirée et par la grandeur des événements, il compose les paroles et la musique de l'hymne qui devait immortaliser son nom.

Le lendemain, 25 avril, à sept heures du matin, Rouget de Lisle se précipite chez son ami Marclet, officier d'état-major qui assistait à la réunion de Dietrich. Marclet lit avec admiration et entend avec enthousiasme le chant de guerre tel qu'il existe aujourd'hui, à l'exception des deux vers suivants de la dernière strophe:

Et que les trônes des tyrans
Croulent au bruit de notre gloire.

Ces deux vers, suivant la suggestion de Marclet, furent remplacés par ceux-ci:

Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire.

Quelques heures après, Rouget se rend chez Dietrich; et là, accompagné sur le piano par une des nièces du maire, il chanta son "Chant de Guerre." Et, nous dit M. Lafargue, tout le monde fut saisi, ravi, tous reconnurent ce chant entendu pour la première fois. Tous le savait, tous le chantèrent, tout Strasbourg, toute la France. Le monde, tant qu'il y aura un monde, le chantera à jamais.

Le 25 juin 1792, dans un banquet civique, un nommé Mireur le chanta pour la première fois à Marseille. On l'imprima et on en distribua un exemplaire à chaque volontaire du bataillon marseillais qui partait pour Paris. Les Marseillais chantèrent l'hymne de Rouget de Lisle à leur entrée dans cette ville, et les Parisiens, les gens de la rue, les femmes de la halle, les sans-culottes s'emparèrent du chant, qui fut connu par la suite sous le nom de "La Marseillaise." Rouget de Lisle avait composé un air martial, et non pas un chant révolutionnaire, nous fait observer M. Lafargue avec justésse; car c'était un bon officier servant sa patrie, sans partager les farouches sentiments des Jacobins et des révolutionnaires sanguinaires.

M. Lafargue nous lit les strophes magnifiques du chant qui est devenu non seulement l'hymne national de la France, mais le chant de prédilection des hommes libres partout. Nous admirons avec lui la fermeté de langage, la sonorité des mots, l'exaltation puissante et vraie. Et, comme lui, nous savons bien que le refrain est de la plus grande beauté.

M. Lafargue nous raconte maintes anecdotes sur la "Marseillaise" et sur son auteur, qui était à la fois bon officier et bon musicien, poète de talent et homme de lettres accompli.

Rouget de Lisle mourut à Choisy-le-Roi, près de Paris, le 26 juin 1836. Ses cendres devaient aller rejoindre celles de Napoléon, aux Invalides, et à ce propos, M. Lafargue nous lit les beaux vers qu'Edmond Rostand composa pour célébrer cet événement.

En terminant, M. Lafargue, dont la magnifique causerie avait transporté l'auditoire, fut lui-même emporté par l'émotion. D'une voix fort émue, il affirma sa conviction que la France, notre merveilleuse France, n'attendrait pas longtemps encore sa libération; que déjà la "Marseillaisse" retentissait sur les champs de bataille, chantés par les Alliés et par les fils de France toujours combattant; et que ses mâles accents, jetant la terreur dans les coeurs de ceux qui voudraient l'opprimer à jamais, sortiraient bientôt de la bouche d'une Europe délivrée du joug de l'oppresseur et du cauchemar de l'invasion teutonne. L'auteur de ces lignes ose dire sincèrement que, pour sa part, il n'a jamais entendu plus belle conférence faite par Mtre André Lafargue. Et ce n'est peu dire, car M. Lafargue tient, à la Nouvelle-Orléans, une place éminente par son verbe éloquent, sa logique serrée, et l'aisance merveilleuse qui lui permet de développer son sujet de la façon la plus brillante, sans jamais paraître tant soit peu pédant. Cette conférence sur la "Marseillaise" fut longuement et justement applaudie, et marquera pour toujours dans les annales de l'Athénée Louisianais.

M. Lafargue présenta ensuite Mme Gabrielle Lavedan, la diseuse si bien connue et l'âme agissante des Comédiens Français, et Mme Lavedan récita "Honneur et Patrie." Elle fut longuement applaudie.

M. Gabriel Galatoire entra alors en scène pour dire un morceau de Gabriel D'Annunzio, la "Résurrection," de Georges Bouché, et "Le Barrage," d'Edmond Rostand. Comme toujours, M. Galatoire remporta un grand succès.

Comme dernière récitation, Mme Sweeney possède un grand talent dramatique et il est à souhaiter que nous la reverrons sur les planches de notre théâtre français, à la Nouvelle-Orléans.

Pour terminer cette soirée de gala, un beau tableau vivant fut présenté par les personnes suivantes: Guy Bayhi représentait Rouget de Lisle chantant la "Marseillaise"; Mlle Mildred Cazenavette, au piano, incarnait une nièce de Dietrich, et Mme Bruce Pascal tenait le rôle de l'autre nièce; MM. Henri Villeré, Sidney Villeré (le maire Dietrich), Horace Fossier, Louis Panzeri, et Mesdames Sidney Villeré et Henri Villeré campaient les autres personnages dépeints par Pils dans son tableau historique.

Cette belle fête de l'esprit français se termina, il m'a semblé, sur une note de patriotisme intense, si bien exprimée dans la dernière strophe ajoutée à la "Marseillaise" de Rouget de Lisle:

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus.
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre!
Marchons, marchons, qu'un sang impur abreuve nos sillons!

James-F. Bezou

Liste des membres de l'Athénée Louisianais

(1942-1943)

Membres d'honneur à vie

L'Honorable Thibaudeau Rinfret
Président de la Cour Suprême du Canada à Ottawa, Ontario

M. Jules Massé
Président de la Société du Bon Parler Français, Montréal, Canada

Nouvelle-Orléans

Adams, Mme Philip
Archinard, Mlle Madge
Baratgin, Mlle Germaine
Barlow, Mlle Edna M.
Barnett, Mlle Alameda M.
de Baroncelli, Mme Gabrielle
de Baroncelli, Mlle Mysola
Baudéan, M. J. Albert
Bérié, Mme Henry
Bérié, M. Henry
Bezou, M. Ralph
Bezou, M. James F.
Billion, Mme Olivier
Billion, M. Olivier
Buchmann, Mme Andrew M.
Breaux, Mme S. Locke
Cabral, M. Peter
Caire, M. E. J.
Chambon, Monsignor Célestin
Champagne, Mme Raoul
Claudet, Mme Aimé
Claudet, M. Aimé
Couret, Mme John P.
Coyne, Mlle Margaret
Crozat, Dr. Anita Louise
Dabezies, Mme Hippolyte
Dabezies, M. Hippolyte
Denechaud, Mme Charles I
Denechaud, M. Charles I
Damiens, Mlle Henriette
Davis, Mme Nina Preot
Deléry, Mme Simone de la Souchère
del Marmol, Mme Alfonso
Dennery, M. Ralph
Ditchy, Dr. J. K.
Donnes, Mme John B.
Durel, Dr. Lionel C.
Estachy, Mme Robert
Estachy, Capitaine Robert
Feitel, M. Arthur
Fernandez, M. Girard J.
Ferry, M. Henry L.
Forstall, M. Oscar
Forstall, Mme Oscar
Fossier, Dr. Albert E.
Fossier, M. Horace

Fortier, M. James J. A.
Galatoire, M. Gabriel
Galbreath, Mme P.
Genre, Mme François J.
Gibert, Mlle Camille
Godchaux, Mme Charles
Godchaux, M. Charles
Grandjean, M. René
Greutert, Mme Albert
Greutert, M. Albert
Grossman, Mme Marguerite D.
Gueydan, Mme Edmond M.
Harrison, Mlle Anna
Harrison, Mme Dupuy Lee
Henderson, Mlle Sarah F.
Hodge, Mlle Beatrice P.
Kahn, Mme Emile
Kahn, M. Emile
Kenney, Mme James J.
Kincaid, Mme J. G.
Labadie, René
Labadie, Mme René
Lacoste, M. Numa V.
Lafargue, Mme André
Lafargue, Maître André
Lafargue, Mlle Edwidge
Landry, Mme Clara Lewis
Landry de Freneuse, Mme H. J.
Lanng, Mme Rita
Larue, Mme Félix A.
La Salle, Mme René C.
Laurent, Mme Lubin F.
Laurent, M. Lubin F.
Lavedan, Mme Gabrielle
Lawson, Mme Walter E.
LeFriant, Mme Henri
Legrand, Mme Georges
Legrand, M. Georges
Lewis, Mme Bessie Behan
Longin-Spindler, Mme Emanuel
Loucel, Dr. Roberto
Lyon, Mme Florence Lewis
Martin, Mme Francis
Maréchal, Mme Léandre J.
Matas, Dr Rudolph
Montgomery, Mme J. W.
Maître, Mlle Marie Louise
McComb, M. Ralph
Pizanie, Mme E. L.
Pelletier, M. Roger E. M.
Pelletier, Rév. Gérard J.
Penn, Mlle Mamie Meyer
Peret, Mlle Marcelle
Pérot, M. Edouard
Perroux, Mlle Carmen
Plauche, M. James J.
de Pontet Brun, Mme André
de Pontet Brun, Maître André
Porterie, Hon. Gaston L.
Olivier, M. Pierre D.
Reinecke, M. J. A.
Reynes, Mme Mazureau
Roach, Mme Philip H.
Roman, Mlle Désirée
Roman, Mlle Isabelle
Roman, Mlle Stella J.
Sarpy, Mme Henry L.
Skardon, Mlle Belle
Skardon, Mlle Vivia
Sloo, Mme Thomas J.
Souchon, Mlle Selika
Stouse, M. James A.
Torre, M. Louis
Usher, M. Robert J.
de la Vasselais, Mme Charles
de la Vergne, M. Charles H.

Villeré, Mlle Corinne
Villeré, Mlle Elmire
Villeré, M. Paul
Villeré, Mme Sidney L.
Villeré, M. Sydney L.
Williams, Mme Lillian Johness
Wogan, Mme L. André
Westfeldt, Mme George G.

Boland, Rose Mary Shields, Chicago, Ill.
Caire, E. J., Edgard, La.
Crombie, Mlle J. E., New York, N. Y.
Jacobson, Mlle Yvonne, Norman, Oklahoma
Lacoste, Numa V., Covington, La.
Lyon, Col. L. E., Atlanta, Ga.
Lachapelle, Rév. J. B., Leonville, La.
Porterie, Hon. Gaston L., Alexandria, La.
Thériot, Mlle Marie del Norte, Lafayette, La.